



# Rapport annuel d'activité 2018



*DSP de Marseille*

*29 mai 2019*



## SOMMAIRE

### PARTIE I : COMPTE-RENDU TECHNIQUE

<b>1. PRESENTATION DE L'EXPLOITATION .....</b>	<b>4</b>
1.1 DESCRIPTION DU SITE .....	4
1.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT .....	7
1.3 TARIFS TTC APPLIQUES EN 2018 .....	7
1.4 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION.....	9
1.5 ORGANISATION DU SITE .....	10
<b>2. OPERATION D'ENTRETIEN MAINTENANCE .....</b>	<b>12</b>
2.1 MONTANT TOTAL .....	12
2.2 DETAIL PAR OPERATION .....	12
2.3 SUIVI DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES .....	12
<b>3. FREQUENTATION DES PARCS.....</b>	<b>13</b>
3.1 FREQUENTATION HORAIRE .....	13
3.1.1 PARKING P1 .....	13
3.1.2 PARKING P2 .....	14
3.1.3 PARKING P3 .....	14
3.1.4 PARKING P4 .....	15
3.1.5 PARKING P5 .....	16
3.1.6 PARKING P6 .....	17
3.1.7 PARKING P7 .....	17
3.1.8 PARKING BEAUGEARD.....	18
3.1.9 PARKING TILLEULS .....	18
3.1.10 PARKING PROVIDENCE .....	19
3.2 SORTIES GRATUITES .....	19
3.3 ABONNEMENTS.....	20
<b>4. QUALITE DE SERVICE .....</b>	<b>20</b>
4.1 SERVICES A LA CLIENTELE .....	20
4.2 POLITIQUE QUALITE D'EFFIA.....	21
4.3 NOMBRE ET MOTIFS DES RECLAMATIONS.....	24
4.4 EXTRACTION DES RECLAMATIONS.....	24
4.5 RESULTAT ENQUETE SATISFACTION.....	24
<b>5. AFFECTATION DU PERSONNEL PAR PARC .....</b>	<b>25</b>
5.1 NOMBRE D'ETP ET POURCENTAGE D'AFFECTATION DES ETP .....	25
5.2 TACHES CONFIEES AUX ETP .....	25



## PARTIE II : COMPTE-RENDU FINANCIER

<b>1. RECETTES HT 2018 .....</b>	<b>47</b>
<b>2. CHARGES D'EXPLOITATION.....</b>	<b>29</b>
<b>3. REDEVANCES.....</b>	<b>32</b>
<b>3.1 REDEVANCE FIXE .....</b>	<b>32</b>
<b>3.2 REDEVANCE VARIABLE LIEE A L'EXPLOITATION.....</b>	<b>32</b>
<b>3.3 TOTAL DES REDEVANCES 2018.....</b>	<b>32</b>
<b>4. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL.....</b>	<b>33</b>
<b>5. LISTE DES ANNEXES .....</b>	<b>34</b>



## PARTIE I : COMPTE-RENDU FINANCIER 2018

### 1. PRESENTATION DE L'EXPLOITATION

#### 1.1 DESCRIPTION DU SITE

Le site de Marseille se compose de 10 parcs distincts :

- **Le parc P1 Palm Beach** situé Avenue Pierre Mendes France 13008 Marseille, comprend 162 places dont 4 places PMR



- **Le parc P2 David** situé Avenue Pierre Mendes France 13008 Marseille, comprend 73 places dont 2 places PMR



- **Le parc P3 Huveaune** situé Avenue Pierre Mendes France 13008 Marseille, comprend 67 places dont 2 places PMR

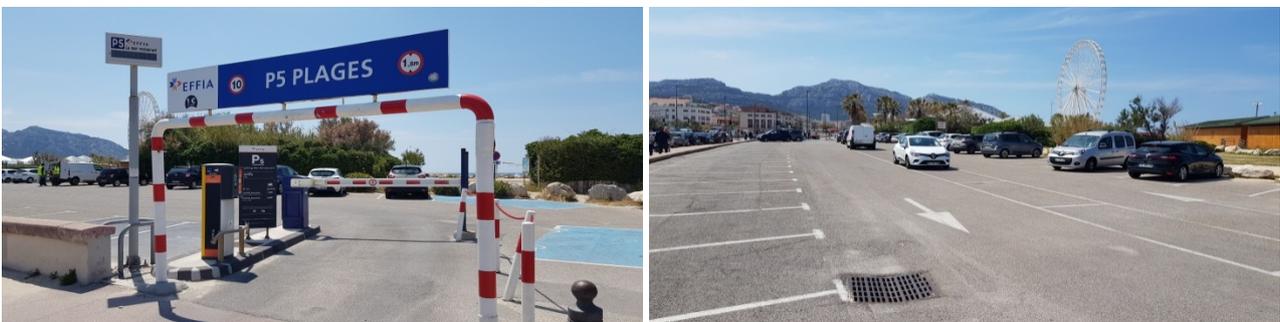




- **Le parc P4 Véliplanchistes** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 94 places dont 2 places PMR



- **Le parc P5 La mer restaurant** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 134 places dont 3 places PMR



- **Le parc P6 Escale** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 150 places dont 3 places PMR



- **Le parc P7 Vieille Chapelle** situé Avenue Pierre Mendès France 13008 Marseille, comprend 152 places dont 4 places PMR





- **Le parc P8 Beugeard** situé rue Alphonse Daudet 130008 Marseille, comprend 84 places dont 2 places PMR.



- **Le parc P9 Tilleuls** situé boulevard des Tilleuls 13008 Marseille, comprend 69 places dont 2 places PMR.



- **Le parc P10 Providence** situé rue de la Providence 130001 Marseille, comprend 83 places dont 2 places PMR





## 1.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Métropole Aix-Marseille Provence a confié à EFFIA Stationnement Marseille, la gestion de 10 parcs de stationnement payant sur la ville Marseille. Le marché est conclu pour une durée de 7 ans, à compter du 26 octobre 2015.

## 1.3 TARIFS TTC APPLIQUES EN 2018

- Pour le parc Providence, 1 tarif a été appliqué sur l'année 2018 :

<b>TARIFS HORAIRES</b>			
Tarification au 1/4 d'heure de 15 min. à 12 h.			
15 min	Gratuit	06 h 30	12,40 €
30 min	Gratuit	06 h 45	12,90 €
45 min	0,60 €	07 h 00	13,40 €
01 h 00	1,00 €	07 h 15	13,90 €
01 h 15	1,50 €	07 h 30	14,40 €
01 h 30	2,00 €	07 h 45	14,90 €
01 h 45	2,70 €	08 h 00	15,40 €
02 h 00	3,10 €	08 h 15	16,00 €
02 h 15	3,70 €	08 h 30	16,50 €
02 h 30	4,10 €	08 h 45	17,00 €
02 h 45	4,70 €	09 h 00	17,50 €
03 h 00	5,10 €	09 h 15	18,00 €
03 h 15	5,70 €	09 h 30	18,50 €
03 h 30	6,10 €	09 h 45	19,00 €
03 h 45	6,80 €	10 h 00	19,50 €
04 h 00	7,20 €	10 h 15	20,00 €
04 h 15	7,80 €	10 h 30	20,70 €
04 h 30	8,30 €	10 h 45	21,20 €
04 h 45	8,80 €	11 h 00	21,70 €
05 h 00	9,30 €	11 h 15	22,20 €
05 h 15	9,80 €	11 h 30	22,70 €
05 h 30	10,30 €	11 h 45	23,20 €
05 h 45	11,00 €	12 h 00	23,80 €
06 h 00	11,40 €	24 h 00	25,90 €
06 h 15	11,80 €		

<b>FORFAIT</b>	
Nuit	4,10 €
Soumis à conditions, sous réserve de places disponibles. Valable de 20h00 à 07h00.	

<b>MODES DE PAIEMENT</b>	
Espèces	CB acceptées en borne de sortie

<b>PLACES SPECIFIQUES</b>	
	Places handicapés

Ticket perdu -----25,90€/jour



- Pour les parcs des plages du P1 au P7, 2 forfaits ont été appliqués sur l'année 2018 :

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2018.

PARC DES PLAGES	
PLAGES HORAIRES	TARIFS
24h	1,00 €

Ticket perdu -----1,00€/jour

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2018.

PARC DES PLAGES	
PLAGES HORAIRES	TARIFS
24h	4,00 €

Ticket perdu -----4,00€/jour

- Pour les parcs Beaugard et Tilleuls, 1 tarif a été appliqué sur l'année 2018 :

🚗 TARIFS HORAIRES			
Tarification au 1/4 d'heure de 15 min. à 12 h.			
15 min	Gratuit	06 h 30	7,40 €
30 min	Gratuit	06 h 45	7,70 €
45 min	0,30 €	07 h 00	8,00 €
01 h 00	0,60 €	07 h 15	8,30 €
01 h 15	0,90 €	07 h 30	8,60 €
01 h 30	1,20 €	07 h 45	8,90 €
01 h 45	1,50 €	08 h 00	9,20 €
02 h 00	1,80 €	08 h 15	9,50 €
02 h 15	2,20 €	08 h 30	9,80 €
02 h 30	2,40 €	08 h 45	10,10 €
02 h 45	2,80 €	09 h 00	10,40 €
03 h 00	3,10 €	09 h 15	10,70 €
03 h 15	3,40 €	09 h 30	11,00 €
03 h 30	3,70 €	09 h 45	11,40 €
03 h 45	4,00 €	10 h 00	11,70 €
04 h 00	4,30 €	10 h 15	12,00 €
04 h 15	4,60 €	10 h 30	12,30 €
04 h 30	4,90 €	10 h 45	12,60 €
04 h 45	5,20 €	11 h 00	12,90 €
05 h 00	5,50 €	11 h 15	13,20 €
05 h 15	5,80 €	11 h 30	13,50 €
05 h 30	6,10 €	11 h 45	13,80 €
05 h 45	6,40 €	12 h 00	14,10 €
06 h 00	6,70 €	24 h 00	15,30 €
06 h 15	7,00 €		

🚗 FORFAIT	
Nuit	4,10 €
Sous réserve de conditions, sous réserve de places disponibles. Valable de 20h00 à 07h00.	

🚗 ABONNEMENTS	
Résident - Mensuel	20,00 €
Résident - Trimestriel	111,00 €
Résident - Annuel	202,00 €
7j/7 24h/24 - Mensuel	51,00 €
7j/7 24h/24 - Trimestriel	286,00 €
7j/7 24h/24 - Annuel	512,00 €
Souscription au 0 825 800 826 (0,15 €/min) ou aux heures d'ouverture du bureau d'accueil. Engagement de 3 mois minimum. Sous réserve de conditions, sous réserve de places disponibles.	

MODES DE PAIEMENT	
	CB acceptées au bornes de sortie

PLACES SPECIFIQUES	
	Places handicapés

Ticket perdu ----15,30€/jour



### 1.4 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

Pour les parcs des plages du P1 au P7 :

MOIS	Evénements	Date	Description de l'événement
Janvier			
Février	RUE FERMEE	11-févr	AV PIERRE MENDES France ET GEORGES POMPIDOU FERMEE POUR LE TOUR DE PROVENCE CYCLISTE
Mars	RUE FERMEE	18-mars	AV PIERRE MENDES France ET GEORGES POMPIDOU FERMEE POUR LE RUN IN MARSEILLE
Avril			
Mai	VANDALISME	DU 09/05 AU 31/05	SORTIE P5 HS
Juin	VANDALISME RUE FERMEE	1/6 AU 21/6 17-juin	ENTREE HS ACCES PARKING PLAGES FERMES COURSE MARSEILLAISE DES FEMMES
	PLAGES FERMEES VANDALISME	DU 13/06 AU 17/06 DU 1/6 AU 30/6	PLAGES FERMEES POUR POLLUTION SORTIE P5 HS
Juillet	PLAGES FERMEES PANNE ORAGE	du 16/07 au 26/07 DU 9/07 AU 3/08 DU 16/06 AU 17/06 14H	PLAGES FERMEES POUR POLLUTION A CAUSE DES ORAGES SORTIE P6 HS PARC P1 HS TRIATHLON
	RUE FERMEE	22-juil	de 19h à 23h Défilé victoire équipe de France
	RUE FERMEE	15-juil	DEFILEE 14 JUILLET SUR LE PRADO
	RUE FERMEE	14-juil	
Août	PANNE ORAGES	DU 01/08 AU 03/08 DU 08/08 et 09/08	SORTIE P6 HS PARCS P1 P2 ET P6 HS EN MATINEE
	PLAGES FERMEES ORAGES	DU 8/8 AU 11/8 13-août	PLAGES FERMEES POUR POLLUTION A CAUSE DES ORAGES PARCS P1 P2 P4 ET P6 HS EN MATINEE
	PLAGES FERMEES	DU 13 AU 17/8	PLAGES FERMEES POUR POLLUTION A CAUSE DES ORAGES
	PLAGES FERMEES	DU 22 AU 29/8	PLAGES FERMEES POUR POLLUTION POUR CAUSE INCONNUE
Septembre	VANDALISME	DU 22/09 AU 25/09	Sortie P6 HS
	VANDALISME	DU 10/09 AU 12/10	Sortie P5 HS
Octobre	VANDALISME	DU 01/10 AU 12/10	Sortie P5 HS
	ACCIDENT	21/10/2018	VEHICULE ACCIDENTE SORTIE P1 MUR ARRACHE
	RUE FERMEE	LE 14/10 13H30	COURSE ALGERNOM
	INTEMPERIES	OCTOBRE	P3 HS FORTES PLUIE D'OCTOBRE
	INTEMPERIES	30-oct	P4 HS PARC INNONDE ET ENSABLE
	INTEMPERIES	OCTOBRE	P7 HS FORTES PLUIE
	INTEMPERIES	30/10 AU 5/11	P2 HS Coffret électrique inondé
	INTEMPERIES	NOVEMBRE	P3 HS FORTES PLUIE D'OCTOBRE
	INTEMPERIES	30/10 AU 12/11	P4 HS PARC INNONDE ET ENSABLE
Décembre	VANDALISME	19-déc	Sortie P7 HS
	INTEMPERIES	DECEMBRE	P3 HS FORTES PLUIE D'OCTOBRE



**Pour le parc P10 Providence :**

Au cours du dernier trimestre de l'année 2018, une trentaine de véhicules ventouses ont été évacués du parking. Ces véhicules souvent à l'état d'épaves neutralisaient les emplacements depuis de nombreux mois et empêchaient toute rotation sur le parking.

Les agents de sécurité du parking effectuent depuis l'été 2018 un travail important de remise en conformité du parking, en rappelant à tous les utilisateurs le règlement intérieur du site et les conditions de stationnement.

Remplacement du péage sur ce site en juin 2018. L'ancien matériel DESIGNA a été remplacé par du matériel SKIDATA, qui malheureusement a été vandalisé quelques jours après sa mise en place. Il aura fallu attendre septembre 2018 pour que l'ensemble des équipements soient fonctionnels, ce qui a permis de sécuriser le site et atteindre à nouveau un critère de qualité satisfaisant.

**Pour les parcs Beugeard et Tilleuls :**

A Beugeard, enlèvement de deux véhicules épaves qui étaient immobilisés depuis plusieurs années.

**1.5 ORGANISATION DU SITE**

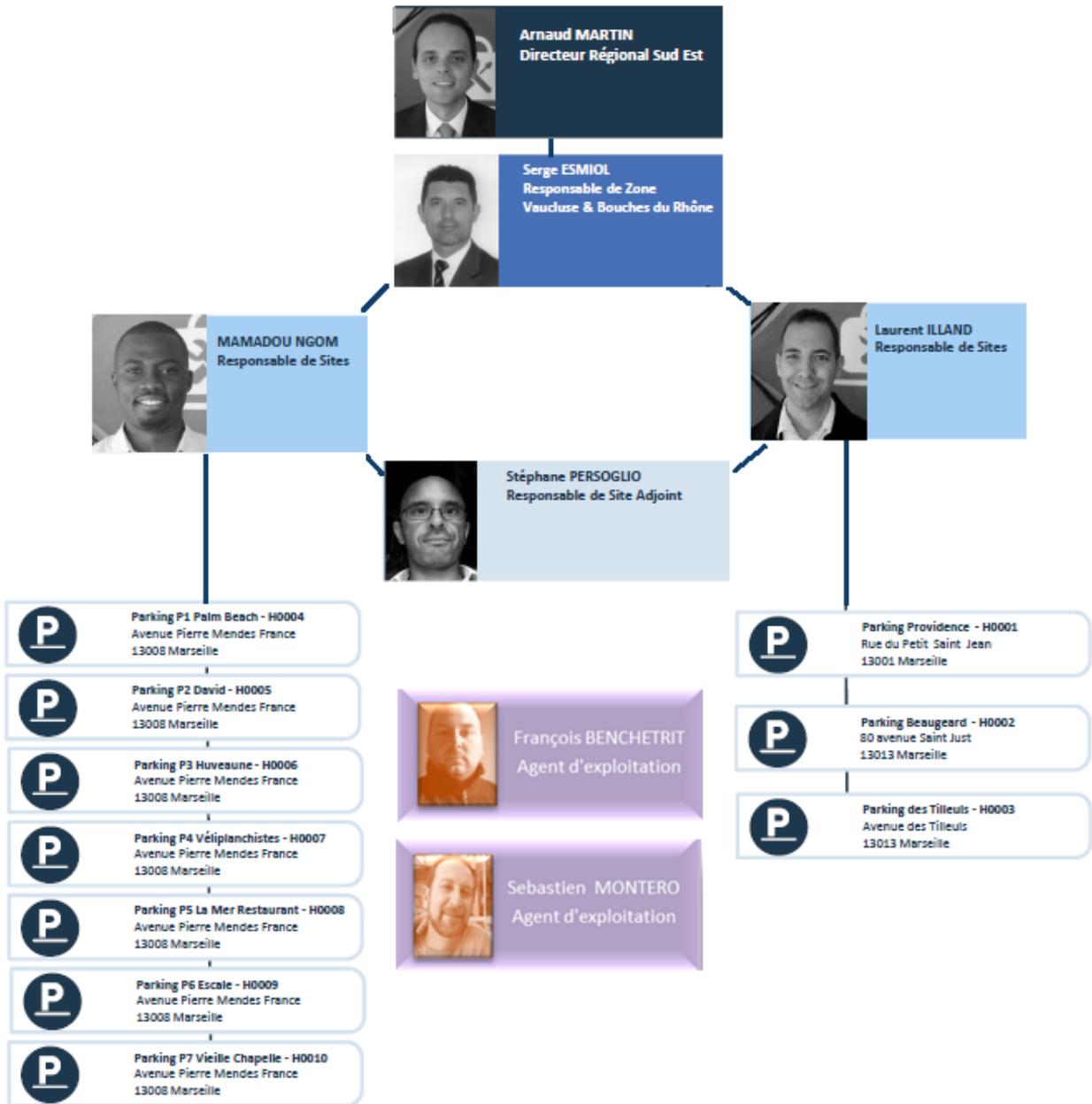
Les sites sont rattachés à la Direction Régionale Sud Est, sous la responsabilité de Monsieur ESMIOL Serge, Responsable de Zone. En cours d'année 2018, une nouvelle organisation a été mise en place sur ce secteur :

**1<sup>er</sup> SEMESTRE 2018**, l'exploitation des sites a été assurée par :

- 1 Responsable de Site, Monsieur DE CARVALHO.
- 1 Responsable de Site Adjoint, Monsieur PERSOGLIO.
- 2 agents d'exploitation à temps complet en CDI : Monsieur MONTERO et Monsieur BENCHETRIT.
- 3 agents d'exploitation en CDD à temps complet sont appelés en renfort, pendant la saison haute, afin d'augmenter notre présence, conformément aux dispositions de la DSP.

**2<sup>ème</sup> SEMESTRE 2018**, l'exploitation des sites a été assurée par :

- 2 Responsables de Sites, Monsieur NGOM (gestion du P1 au P7) et Monsieur ILLAND (gestion du P8 au P10).
- 1 Responsable de Site Adjoint, Monsieur PERSOGLIO.
- 2 agents d'exploitation à temps complet en CDI : Monsieur MONTERO et Monsieur BENCHETRIT.
- 3 agents d'exploitation en CDD à temps complet sont appelés en renfort, pendant la saison haute, afin d'augmenter notre présence, conformément aux dispositions de la DSP.





## 2. OPERATIONS D'ENTRETIEN MAINTENANCE

### 2.1 MONTANT TOTAL

Le montant global des opérations de maintenance s'élève à environ 81 200€ HT sur l'année 2018

### 2.2 DETAIL PAR OPERATION

RUBRIQUES	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	BEUGEARD	TILLEULS	PROVIDENCE	TOTAL PAR RUBRIQUE
ESPACES VERTS	600 €	1 800 €	1 800 €	300 €	-2 100 €	1 800 €	600 €	700 €	0 €	0 €	5 500 €
MAINTENANCE MATERIEL DE PEAGE SOUS CONTRAT	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €	4 000 €
MAINTENANCE SOUS CONTRAT HORS MATERIEL DE PEAGE	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €	2 000 €
NETTOYAGE	4 000 €	2 900 €	2 900 €	5 500 €	2 900 €	2 900 €	2 900 €	10 300 €	10 300 €	3 800 €	48 400 €
OPERATIONS PONCTUELLES HORS MATERIEL DE PEAGE	800 €	0 €	0 €	0 €	400 €	0 €	0 €	0 €	500 €	2 200 €	3 900 €
OPERATIONS PONCTUELLES SUR MATERIEL DE PEAGE	1 800 €	0 €	0 €	0 €	4 600 €	0 €	0 €	600 €	800 €	5 900 €	13 700 €
TRAVAUX	3 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 700 €
<b>TOTAL MAINTENANCE 2018</b>	<b>11 100 €</b>	<b>4 900 €</b>	<b>4 900 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>4 900 €</b>	<b>3 700 €</b>	<b>11 800 €</b>	<b>11 800 €</b>	<b>16 100 €</b>	<b>81 200 €</b>

### 2.3 SUIVI DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

TABLEAU DE SUIVI DES MAINTENANCES			
Famille / Equipement	Fournisseur + contact	Opérations de maintenance	2018
Installations électriques	Spie Batignolles	Capacité < 250 véhicules Essais et fonctionnement avec coupure générale. Vérification de tous les équipements alimentés électriquement	OK
PTI	Telem télésurveillance	(Evaluation du temps de rappel lorsqu'un PTI est à l'horizontale. Ne pas faire faire une intervention rondier)	OK
Matériel de Péage	Skidata		OK

La maintenance « matériel de péage » est assurée par la société SKIDATA, avec des interventions sur demande.

Les contrats « hors matériel de péage » sont:

Parcs des plages du P1 au P7:

- Installation électrique ..... SPIE BATIGNOLLES
- Nettoyage.....K NET
- Espaces Verts.....Terres de Provence



**Parcs Beaugard, Tilleuls et Providence :**

- P.T.I (Protection Travailleur Isolé) ..... ONET SECURITE
- Installation électrique ..... SPIE BATIGNOLLES
- Nettoyage.....K NET

En dehors, des opérations de maintenance réalisées par des sociétés externes, Nous avons effectué en interne, différents travaux de rénovation du matériel des parkings (peinture des abris caisse, des potelets rouillés, enlèvement des tags



### 3. FREQUENTATIONS PAR PARC

#### 3.1 FREQUENTATIONS HORAIRES

##### 4.1.1 PARKING P1

Parking P1 mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	501	0	-100%
février	1789	1348	-25%
mars	1294	1816	40%
avril	1590	1363	-14%
mai	3860	3044	-21%
juin	5170	5969	15%
juillet	7499	11294	51%
août	10497	9448	-10%
septembre	1556	2813	81%
octobre	918	1194	30%
novembre	3	545	-
décembre	0	710	-
<b>Total exercice</b>	<b>34677</b>	<b>39544</b>	<b>14%</b>

La fréquentation a sensiblement évolué en 2018, notamment à partir de la deuxième moitié de l'année avec une très bonne affluence au mois de juillet. La tendance à la hausse s'est confirmée les mois suivants sauf en août où on a constaté un léger recul dû principalement au mauvais temps que nous avons eu durant certains jours du mois.



#### 4.1.2 PARKING P2

Parking P2 mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	550	529	-4%
février	1481	830	-44%
mars	1070	1561	46%
avril	1629	1362	-16%
mai	1572	2408	53%
juin	2197	2718	24%
juillet	2591	2324	-10%
août	5319	5277	-1%
septembre	857	1695	98%
octobre	1412	1048	-26%
novembre	863	937	9%
décembre	765	982	28%
<b>Total exercice</b>	<b>20306</b>	<b>21671</b>	<b>7%</b>

Un début d'année compliqué sur le P2 à cause de la mauvaise météo (pluie, vent...). Pas beaucoup d'attrait pour les plages de la part des usagers du parking. L'affluence a donc été moindre durant cette période de l'année mais elle s'est globalement améliorée par rapport à 2017.

#### 4.1.3 PARKING P3

Parking P3 mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	88	737	738%
février	585	731	25%
mars	661	866	31%
avril	1410	2292	63%
mai	2021	2022	0%
juin	2427	2012	-17%
juillet	0	0	-
août	0	0	-
septembre	230	1181	413%
octobre	1345	0	-100%
novembre	495	0	-100%
décembre	315	0	-100%
<b>Total exercice</b>	<b>9577</b>	<b>9841</b>	<b>3%</b>

Après un début d'année nettement meilleur, la fréquentation a reculé en juin impactée par les mauvaises conditions météorologiques et des pannes répétitives du matériel de péage plus prononcées sur le dernier trimestre de l'année. La caisse automatique a été inondée et les composants électroniques des bornes ont été détériorés. De ce fait, le parking était durant les trois derniers mois de l'année hors d'usage en attendant la réception de la commande des pièces de remplacement.

A noter que le parking a été loué durant les mois de juillet et août pour les besoins de la fête foraine.



Caisse P3 inondée



#### 4.1.4 PARKING P4

Parking P4 mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	1162	443	-62%
février	1270	70	-94%
mars	1943	207	-89%
avril	4053	4	-100%
mai	4281	954	-78%
juin	7251	3357	-54%
juillet	9694	12095	25%
août	11427	10462	-8%
septembre	3113	3632	17%
octobre	1683	823	-51%
novembre	1510	497	-67%
décembre	828	1299	57%
<b>Total exercice</b>	<b>48215</b>	<b>33843</b>	<b>-30%</b>

Une fréquentation en nette baisse sur le parking du P4 qui a souffert principalement des mauvaises conditions climatiques. En effet, un manque d'étanchéité a été constaté sur la protection du matériel et dès l'apparition d'un épisode pluvieux, il y a un risque de détérioration de certains composants électroniques des bornes ou des caisses.

Il y a eu deux grosses tempêtes en février-mars et en novembre qui ont complètement impacté le site avec de l'ensablement et des vagues arrivant jusqu'au parking. De ce fait, le matériel a été touché et le parc ne pouvait plus accueillir de clients durant ces périodes. Les pièces ont été réceptionnées selon les délais très longs du fournisseur de péage. Ce qui explique l'écart important en termes de fréquentation entre 2017 et 2018, principalement durant le printemps et l'automne.

Tempête de février-mars P4





#### 4.1.5 PARKING P5

Parking P5 mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	2036	2033	-0,15%
février	3892	1921	-51%
mars	4464	1903	-57%
avril	5677	650	-89%
mai	7899	1471	-81%
juin	11184	0	-100%
juillet	11408	3128	-73%
août	11884	11902	0,15%
septembre	3847	3425	-11%
octobre	3345	2044	-39%
novembre	2186	1956	-11%
décembre	540	1389	157%
<b>Total exercice</b>	<b>69839</b>	<b>32451</b>	<b>-54%</b>

Le mauvais temps, ainsi que le matériel sensible aux intempéries, ont perturbé le bon fonctionnement du parc.

Suite à des actes de vandalisme violents et répétés, nous avons dû déplorer des détériorations majeures sur les éléments moteurs de la borne de sortie et de l'entrée du parc et au mois de juin. Cette situation a entraîné l'inexploitation partielle du parking de mai à juillet. Remise en service du parking en fin juillet.



#### 4.1.6 PARKING P6

Parking P6 mois	exercice 2017	exercice 2018	% evolution 2017/2018
janvier	2036	733	-64%
février	4760	4190	-12%
mars	7549	5623	-26%
avril	10341	3063	-70%
mai	12104	9896	-18%
juin	16066	15665	-2%
juillet	13407	5477	-59%
août	18644	19432	4%
septembre	5613	9943	77%
octobre	7731	6468	-16%
novembre	3554	3484	-2%
décembre	2892	4588	59%
<b>Total exercice</b>	<b>104697</b>	<b>88562</b>	<b>-15%</b>

Le P6 a aussi été touché les intempéries entre la fin de l'hiver et début du printemps, et de facto par les pannes du matériel de péage nécessitant le remplacement de pièces défectueuses, suite à des actes de vandalisme, notamment en juillet.

#### 4.1.7 PARKING P7

Parking P7 mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	1786	0	-100%
février	3128	1840	-41%
mars	4934	2631	-47%
avril	7740	8979	16%
mai	9002	9575	6%
juin	10867	11740	8%
juillet	6119	12654	107%
août	10169	11050	9%
septembre	3514	7188	105%
octobre	5048	4074	-19%
novembre	1502	1190	-21%
décembre	227	1784	686%
<b>Total exercice</b>	<b>65826</b>	<b>72939</b>	<b>11%</b>

A part les problèmes rencontrés de vandalisme rencontrés en début d'année sur le matériel, l'évolution de la fréquentation sur le P7 a été plutôt correcte sur le reste de l'année.



#### 4.1.8 PARKING BEAUGEARD

Parking Beauguard mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	3018	3475	15%
février	489	2923	498%
mars	4474	3852	-14%
avril	3349	2947	-12%
mai	3714	3436	-7%
juin	3233	3981	23%
juillet	500	2747	449%
août	1630	1784	9%
septembre	3011	3870	29%
octobre	3413	3130	-8%
novembre	4400	3620	-18%
décembre	4031	3759	-7%
<b>Total exercice</b>	<b>33248</b>	<b>37783</b>	<b>14%</b>

La proximité du parking avec la salle de concert du Dôme permet d'attirer un autre type de clientèle qui ne stationnait pas systématiquement sur ce parking auparavant.

Cet avantage a permis en partie à faire évoluer la fréquentation de manière globale entre 2017 et 2018.

#### 4.1.9 PARKING TILLEULS

Parking Tilleuls mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	3182	3013	-5%
février	2709	648	-76%
mars	4028	3472	-14%
avril	3224	3537	10%
mai	3289	3637	11%
juin	3506	3475	-1%
juillet	824	2858	247%
août	2130	2403	13%
septembre	3279	4068	24%
octobre	3116	1075	-66%
novembre	3638	2527	-31%
décembre	3479	4002	15%
<b>Total exercice</b>	<b>36404</b>	<b>34715</b>	<b>-5%</b>

Les commerces aux alentours du parking reprennent vie, ce qui incite les personnes véhiculées à venir se garer sur le parc. Mais l'affluence est restée limitée durant les périodes de vacances scolaires, hors été où le parc ne profite de sa proximité avec l'établissement scolaire.



#### 4.1.10 PARKING PROVIDENCE

Parking Providence mois	exercice 2017	exercice 2018	% Evolution 2017/2018
janvier	5256	2282	-57%
février	4605	2316	-50%
mars	5119	3220	-37%
avril	4398	2611	-41%
mai	4844	1867	-61%
juin	4509	562	-88%
juillet	5021	2450	-51%
août	4754	2821	-41%
septembre	4054	3467	-14%
octobre	3558	4223	19%
novembre	3186	4503	41%
décembre	2996	5456	82%
<b>Total exercice</b>	<b>51321</b>	<b>32340</b>	<b>-37%</b>

Une baisse de fréquentation importante due principalement aux actes de vandalisme journaliers sur le matériel de péage et aux véhicules ventouse qui occupaient des places et empêchant toute rotation sur ce parc.

L'ancien matériel DESIGNA a été remplacé par du matériel SKIDATA pour gagner en solidité et améliorer le service rendu à la clientèle

Quelques jours après sa mise en place, le nouveau matériel a été vandalisé.

Les travaux de mise en place du matériel SKIDATA et sa réparation après vandalisme, ont fortement impacté le parking durant l'été avec une forte chute de la fréquentation.

### 3.2 SORTIES GRATUITES

MOIS	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	BEAUGEARD	TILLEULS	PROVIDENCE
Janvier	0	92	153	136	229	27	0	2 153	1846	506
Février	198	137	229	26	196	563	231	2153	1846	506
Mars	245	210	240	60	124	681	263	2153	1846	506
Avril	266	309	431	0	10	398	541	2153	1846	506
Mai	328	266	384	14	9	564	611	2153	1846	506
Juin	1366	323	384	471	0	1981	836	2153	1846	506
Juillet	1 076	252	0	1934	211	419	894	2153	1846	506
Août	1164	539	0	2092	1200	2399	762	2153	1846	506
Septembre	431	218	290	780	241	975	611	2153	1846	506
Octobre	185	128	0	184	143	603	349	2153	1846	506
Novembre	121	134	0	145	5	409	119	2153	1846	506
Décembre	129	124	0	328	14	575	155	2153	1846	506
<b>Total 2018</b>	<b>5509</b>	<b>2732</b>	<b>2111</b>	<b>6170</b>	<b>2382</b>	<b>9594</b>	<b>5372</b>	<b>25836</b>	<b>22152</b>	<b>6072</b>

La première demi-heure est gratuite sur tous les parkings. Beauguard, Tilleuls, le P6 et le P4 sont les parcs où la gratuité est la plus utilisée.



### 3.3 ABONNEMENTS

Nous proposons des offres d'abonnement, uniquement sur les parkings de Beugeard et Tilleuls.

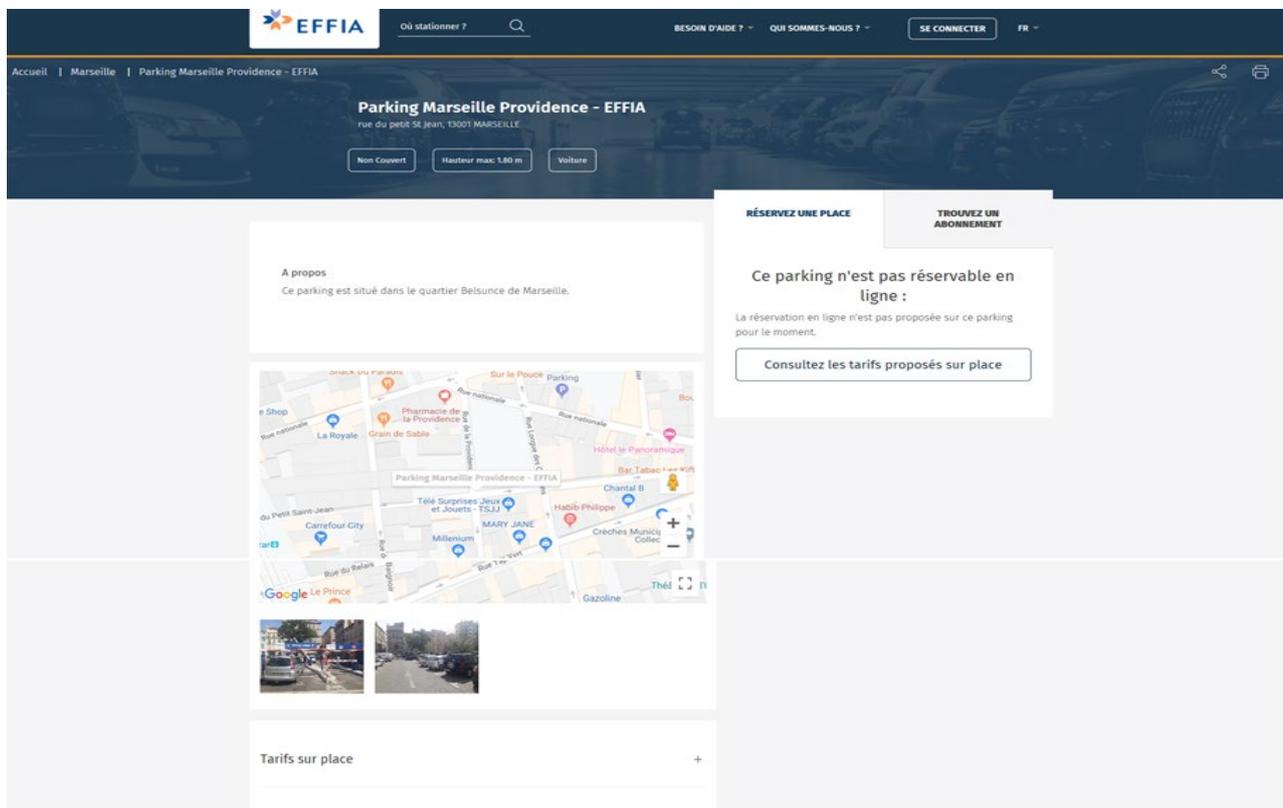
	Nombre d'abonnés 2018
Beugeard	17
Tilleuls	13
<b>Total</b>	<b>30</b>

## 4. QUALITE DE SERVICE

### 4.1 PRECISION DES SERVICES A LA CLIENTELE

Voici les différents services EFFIA proposés à nos clients :

- Un booster de batterie est à la disposition de la clientèle, gratuitement, sur simple demande.
- **Site Internet Effia** : les parkings de Marseille sont référencés sur [www.effia.com](http://www.effia.com) avec des informations sur les tarifs, les services proposés.





## 5.2 POLITIQUE QUALITE D'EFFIA

### ► NOS ENGAGEMENTS DE SERVICE

Notre démarche est basée sur 4 axes



#### **Plus de confort : Faciliter l'accès au site et le temps de parcours**

- Signalétique routière et piétonne dans le périmètre du parking.
- Les accès véhicules et piétons sont clairement signalés.
- Une signalétique permet d'accéder facilement à sa destination.
- En cas de travaux ou d'incidents, la continuité du service est assurée. Un affichage conforme à la charte est disposé de manière optimale en termes de visibilité.
- Des contrats de maintenance et astreintes sont déployées sur les matériels sensibles.

#### **Plus responsable : Assurer le bien-être du client**

- La luminosité des sites est assurée de manière adaptée et maintenue.
- Un système de surveillance est en place sur le site permettant de s'assurer du bon fonctionnement des installations (personnel et vidéo-protection).
- Proposer des services visant à faire gagner du temps aux clients.

#### **Plus d'écoute : Accueillir, Informer et Assister le Client**

- Notre personnel est identifiable par sa tenue.
- Nos agents sont formés pour orienter et répondre aux questions des clients.
- Nous nous engageons à traiter rapidement et efficacement les demandes et réclamations.
- Nous proposons à nos clients différents canaux de communication pour les informer de nos services et de nos opérations commerciales.
- En cas de panne des matériels, nos clients sont informés rapidement.

#### **Plus de sérénité : Garantir la Propreté, l'Entretien et la Sécurité du site**

- Développer un sentiment de propreté et de sécurité
- Les graffitis sont effacés rapidement.
- Nos bureaux d'accueil sont agréables et entretenus sans affichage inadapté.
- Des bornes de propreté sont visibles et disponibles.
- Les espaces verts sont entretenus.
- Les interventions de nettoyage sont planifiées et contrôlées. Des dispositifs sont mis en place pour assurer la sécurité du client (videoprotection, rondes ...).
- Le personnel est formé sur la conduite à tenir en cas d'incident et aux premiers secours

#### **Assurer la disponibilité des équipements**

- Les vérifications obligatoires et maintenances sont planifiées et suivies.
- Des contrats de maintenance avec des engagements de services sont établis pour les organes principaux.
- Des dispositifs d'affichages sont mis en œuvre rapidement en cas de dysfonctionnement.
- Un plan d'investissement garanti un matériel fiable et disponible.



## On se plie en 4 pour vous



### PLUS DE SÉRÉNITÉ

**Veiller à la disponibilité des équipements**  
400 points de contrôle vérifiés lors de nos audits

**Planifier un nettoyage adapté**  
7/10 : votre satisfaction sur la propreté de nos parkings \*

**Avoir la bonne attitude en cas d'urgence**  
100% de nos agents sont formés à l'urgence et aux 1ers secours



### PLUS D'ÉCOUTE

**Recueillir annuellement votre avis**  
+ 3000 clients répondent à notre enquête annuelle

**Traiter vos demandes avec réactivité**  
3 jours : objectif de délai moyen de résolution

**Etre à votre écoute dans nos parkings**  
8/10 : votre satisfaction sur notre professionnalisme \*

**NOS ENGAGEMENTS**



### PLUS DE CONFORT

**Garantir une place à nos clients**  
100 000 réservations/an - www.resaplace.com

**Proposer des services utiles**  
21 services gratuits proposés et disponibles selon les parcs

**Optimiser votre temps de parcours**  
3 000 000 € par an investis en signalétiques et matériels



### PLUS RESPONSABLE

**ECOSITE**  
Site labellisé

**Réduire notre impact environnemental**  
-20% : baisse des consommations électriques nationales en 5 ans

**Acheter durable**  
85%: Objectif d'achat de produits d'entretien éco-labellisés

**Gérer nos déchets**  
100% de nos parkings assurent une gestion responsable

**Sensibiliser nos collaborateurs**  
100% de nos agents sont sensibilisés à la démarche Ecosite

\* Source : enquête de satisfaction 2015 - 5420 réponses



[www.effia.fr](http://www.effia.fr)






➤ NOTRE DEMARCHE QUALITE ET SECURITE

● NOTRE DEMARCHE CERTIFIEE ISO 9001 VERSION 2015

EFFIA s’est engagée depuis 2002 dans une démarche qualité pour garantir à ses clients, donneurs d’ordre et utilisateurs, une prestation de qualité identique quel que soit le site. Le personnel d’exploitation s’appuie sur le référentiel qualité ISO 9001 version 2015, décrivant les processus d’exploitation et de gestion des parkings payants.

Ce référentiel qualité d’un parc de stationnement se compose d’environ 10 procédures majeures et près de 40 consignes pour l’exploitation quotidienne.

L’ensemble des parcs d’EFFIA est certifié ISO 9001 par un organisme certificateur officiel AFAQ AFNOR.



EFFIA a obtenu dès mai 2009 la certification totale de son activité en ISO 9001 : une première inégalée parmi les opérateurs de stationnement.

● AMELIORATION CONTINUE ET MESURE DE LA PERFORMANCE

Chaque trimestre, chaque parking reçoit son tableau de performance basé sur des indicateurs permettant de mesurer les résultats du parking sur des critères qualitatifs, sécurité, environnementaux, service au client ...

Ce tableau réalise la synthèse et la comparaison des indicateurs suivants :

- réclamations clients (nombre, types et délais de traitement
- notes issues des enquêtes clients mystères
- notes issues de l’enquête de satisfaction (satisfaction, propreté, ...)
- Notes issues des audits internes, et nombre d’écarts restant à traiter
- taux de formation des agents sur les formations réglementaires





## 5.3 NOMBRE DE MOTIFS DES RECLAMATIONS

### 5.3.1 PARKINGS DU P1 AU P7

Libellé Parc	Motif	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
MARSEILLE P1 PALM BEACH	INF-Retour suite réclamation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	INF-Duplicata	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	3
	REC-Affichage tarif parc	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
MARSEILLE P2 DAVID	INF-suite relance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	REC-Double paiement One Park	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE P3 HUVEAUNE	INF-Retour suite réclamation	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	2
MARSEILLE P4 VELIPLANCHISTES	INF-Retour suite réclamation	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	INF-AUTRE (en attente RBST autres que DG)	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	INF-Duplicata	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Caisse/horodateur	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	2
MARSEILLE P5 LA MER RESTAURANT	INF-simulation tarif	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	3
	REC-Stationnement LD sur DM/CD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
MARSEILLE P6 ESCALE	INF-Travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-Tarifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	REC-Caisse/horodateur	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Stationnement LD sur DM/CD	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE P7 VIEILLE CHAPELLE	INF-Retour suite réclamation	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	INF-opérations spéciales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	INF-nouveau devis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
	REC-Double paiement	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Places ds le parc	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Facturation/avoir	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	REC-Matériel détérioré	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total nombre de demandes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>32</b>

### 5.3.2 PARKINGS PROVIDENCE, BEAUGEARD ET TILLEULS

Libellé Parc	Motif	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	Aout 2018	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	déc-18	Total
PROVIDENCE	REC-Luminosité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	REC-Attente aux bornes et caisses	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Caisse/horodateur	0	0	4	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	6
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Véhicule abimé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
BEAUGEARD	REC-Sentiments insécurité	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	2
	REC-Barrières dysf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
	REC-Affichage tarif site internet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
TILLEULS	REC-Manque de places abonnés	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Vol vandalisme	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total Nombre de demandes</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>16</b>

## 5.4 EXTRACTION DES RECLAMATIONS

Le détail des réclamations par mois se trouvent en annexe n° 4

## 5.5 ENQUETE DE SATISFACTION

Pas d'enquête menée sur les 10 parcs de la DSP en 2018



## 6. AFFECTATION DU PERSONNEL

### 6.1 NOMBRE D'ETP ET POURCENTAGE D'AFFECTATION PAR SITE

Le site est composé de :

- 2 responsables de site
- 1 responsable de site adjoint
- 2 agents d'exploitation à 100% ETP
- 3 agents saisonniers à 100% ETP du 1<sup>er</sup> mai au 31 août

Ci-dessous le tableau des parts d'affectation de chaque ETP sur chaque parc :

Nom du site	Pourcentage d'affectation
Providence	30
Beugeard	5
Tilleuls	5
P1	10
P2	5
P3	5
P4	5
P5	15
P6	15
P7	5

### 6.2 TACHES CONFIEES AUX AGENTS

Les missions principales des agents d'exploitation sont :

- **Accueil client** : aller au-devant du client, les orienter vers les places libres, les assister aux automates de péage, prendre en compte toutes demandes, remarques, réclamations, et donner au client toute information sur le fonctionnement du parc...
- **Contrôle d'accès et du stationnement** : valider tout titre de sortie payé, gérer le niveau de remplissage du parc, mettre à jour le nombre de places libres, procéder aux relevés des immatriculations.
- **Surveillance du parc** : maîtriser l'utilisation des appareils vidéo et sono, réaliser des circuits de vérification et de sécurité dans le parc.
- **Entretien du matériel de péage** : assurer la maintenance de 1er niveau et déclencher les interventions de dépannage.
- **Nettoyage de niveau 1**: ramassage des papiers et déchets, nettoyage des locaux d'exploitation, des circulations piétons, des aires de circulation et de stationnement (avec auto-laveuse) ... selon le planning de nettoyage mis en place.



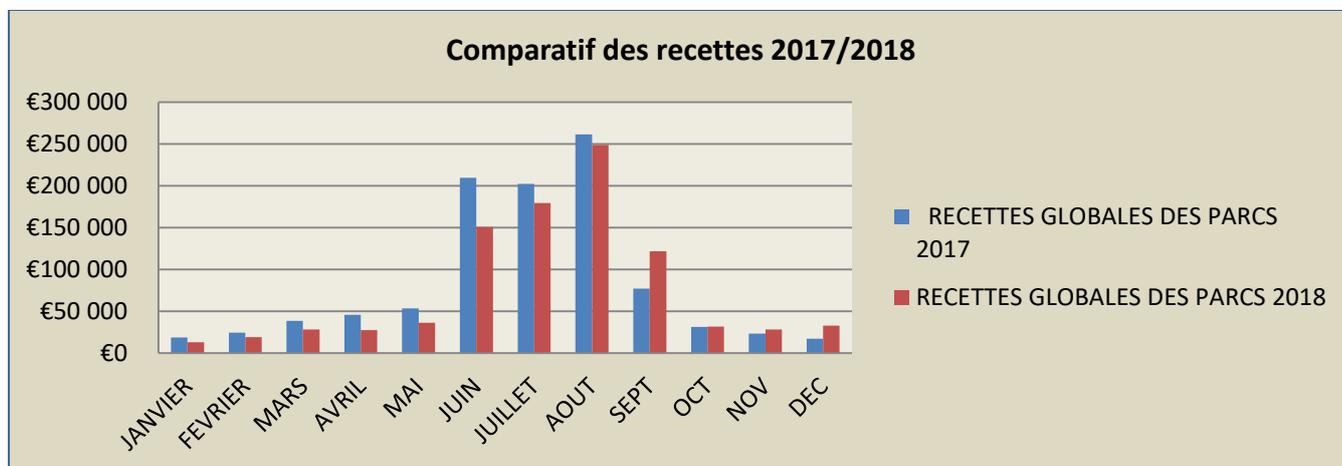
- **Sécurité** : prendre en compte les consignes techniques de sécurité incendie, maîtriser les alarmes du parc, donner l'alerte en cas d'incidents ou d'accidents, se rendre visible.
- **Comptes rendus** : renseigner la main courante et tous autres documents d'exploitation, signaler tout dysfonctionnement de nature à créer un danger. Un rapport d'exploitation, ainsi que les statistiques de fréquentation, sont transmis à Métropole Aix-Marseille Provence tous les trimestres.



## PARTIE II : COMPTE-RENDU FINANCIER 2018

### 1. RECETTES 2018 HT

Parc	Recettes horaires	Recettes abonnés	Recettes autres	Total 2018	Var. 2018 / 2017	Parc	Recettes horaires	Recettes abonnés	Recettes autres	Total 2017
MARSEILLE PROVIDENCE	87 394		50 000	137 394	33 %	MARSEILLE PROVIDENCE	103 137			103 137
MARSEILLE BEAUGEARD	29 684	2 350		32 034	25 %	MARSEILLE BEAUGEARD	25 285	347		25 631
MARSEILLE TILLEULS	16 999	2 393		19 391	13 %	MARSEILLE TILLEULS	16 378	750		17 128
MARSEILLE P1 PALM BEACH	109 978			109 978	25 %	MARSEILLE P1 PALM BEACH	88 050		0	88 050
MARSEILLE P2 DAVID	49 195			49 195	28 %	MARSEILLE P2 DAVID	38 561		0	38 561
MARSEILLE P3 HUVEAUNE	21 251			21 251	-8 %	MARSEILLE P3 HUVEAUNE	22 968		110	23 078
MARSEILLE P4 VELIPLANCHISTES	83 308			83 308	-21 %	MARSEILLE P4 VELIPLANCHISTES	104 896			104 896
MARSEILLE P5 LA MER RESTAURANT	64 567			64 567	-54 %	MARSEILLE P5 LA MER RESTAURANT	140 265			140 265
MARSEILLE P6 ESCALE	174 049			174 049	-18 %	MARSEILLE P6 ESCALE	211 999			211 999
MARSEILLE P7 VIEILLE CHAPELLE	154 164			154 164	30 %	MARSEILLE P7 VIEILLE CHAPELLE	118 318			118 318
<b>Total</b>	<b>790 589</b>	<b>4 743</b>	<b>50 000</b>	<b>845 332</b>	<b>-3 %</b>	<b>Total</b>	<b>869 856</b>	<b>1 097</b>	<b>110</b>	<b>871 063</b>



Après un début d'année difficile marqué par les intempéries en février et mars, nous pouvons constater une forte augmentation des recettes entre mai et août en raison de la saisonnalité.

Malgré cela, les recettes annuelles en dessous des prévisions du CEP (-202k€) et légèrement en retrait par rapport à l'année dernière de celles de N-1 (-3%).

Globalement, depuis le début de l'année, nous sommes confrontés à des pannes répétitives du matériel, à cause des intempéries et des actes de vandalisme. Cette situation a eu un véritable impact négatif sur les chiffres. Le délai de réparation de SKIDATA étant très long, les parkings se trouvent souvent inexploités et donc mis à disposition gratuitement à la clientèle en attendant la réparation des pannes.



Des mesures ont été prises en interne dès le début du deuxième semestre pour s'adapter à cette situation avec comme objectif premier de réduire la durée d'indisponibilité du matériel de péage: achats et stockage de pièces détachées de remplacement, réparation de certaines pannes par nos soins... D'autre part, cela a permis aussi de faire des économies et de se passer de certaines interventions de SKIDATA, avec des frais de déplacements souvent onéreux. Cette nouvelle réorganisation commence à porter ses fruits. Nous pouvons le constater dès le mois de septembre avec des recettes engendrées plus importantes que celles de l'année dernière à la même période.

La rubrique « Recettes Autres » correspondent au chiffres d'affaires réalisés lors des locations des parkings détail des privatisations sur les parkings (ci-dessous), notamment, les sites des plages (du P1 au P7), même si sur le tableau ci-dessus, ces recettes apparaissent sur le Parking Providence.

DATE DE LOCATION	PARCS	NOM OPERATION	NOM CLIENT
14/01 et 28/01/2018	P1 P1BIS	BROCANTE	LP ORGANISATION
04/02/2018	P1 P1BIS	BROCANTE	LP ORGANISATION
11/02/2018	P1 P1BIS P2	Tour de Provence Cycliste	LA PROVENCE
11/03 et 25/03/2018	P1 P1BIS	BROCANTE	LP ORGANISATION
8 et 22/04	P1 P1BIS	BROCANTE	LP ORGANISATION
24/04/2018	P7	PLUS BELLE LA VIE	France TELEVISION
27/04/2018	P7	ADDOUNE	FOOD TRUCK
27/05/2018	P1 P1BIS	BROCANTE	CIQ ST GINIEZ
01/06 au 12/06/2018	P1 P1BIS	CHAMPIONNAT DE	FEDERATION FRANCAISE
16 AU 17/06	P1 P1BIS P2	LA MARSEILLAISE DES FEMMES	MILLARD
23/06 et 24/06/2018	P2 P3	SPORT HANDICAP	SSPH
25/06 au 30/06/2018	P3	FETE FORAINE	AEFFM
1/07 au 31/07/2018	P3	FETE FORAINE	AEFFM
3/07 au 10/07/2018	P2	DELTA FESTIVAL	DELTA FESTIVAL ASS
17/07 au 23/07/2018	P2	TRIATHLON	CARMASPORT
14/07/2018	P1 P2 P4	DEFILE 14 JUILLET	VILLE DE MARSEILLE
01/7 au 31/8	P4	CAMION GLACE	OLIVA Yael
01/08 Au 31/08/2018	P3	FETE FORAINE	AEFFM
24/08/2018 au 01/09/2018	P1 P1BIS	COURSE DE VOILE	Y C P R
1/09/ au 4/09	P3	FETE FORAINE	AEFFM
16 et 17/09	P2	FETE DU VENT	VILLE DE MARSEILLE
21/10/2018	P1	BROCANTE	LP ORGANISATION
12/10/2018	P1	COURSE	ACTION CONTRE LA FAIM
14/10/2018	P1 P2 P3 P4	COURSE	ALGERNOM
	P5 P6		
01/11/2018	P1	VELOS	ACME
1/11 au 4/11/2018	P7	PARACHUTISME	ASS LIGUE PARACHUTISME
4/11/2018	P3	Canoë Kayak	Marseille Mazrgues Canoe Kayak
11 et 18/11/2018	P1	BROCANTE	LP ORGANISATION
07/11/2018	P7	PLUS BELLE LA VIE	France TELEVISION
8 et 9/11/2018	P6	SERIE TV LA STAGIAIRE	ELEPHANT STORY



## 2. CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'ensemble des parcs (hors amortissements) ont été de **768 K€ HT** en 2018 contre **800 K€ HT** prévu dans le CEP (voir compte d'exploitation en annexe)

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- **Personnel : 158 K€ HT** . Nous sommes en dépassement par rapport au CEP de **12%**, nous avons eu recours à de nombreux CDD afin d'assurer correctement la forte affluence sur les parcs durant la saison estivale.
- **Conducteurs de chiens : 136,5 K€ HT** . Dans cette rubrique, le CEP a été dépassé de **132%**. Pour pallier à la recrudescence des actes de vandalisme sur le parc de la Providence, nous avons mis en place une prestation de sécurité avec un agent présent 7J/7J.
- **Nettoyage : 48,5 K€ HT** contre **35K€ HT** prévu au CEP. Suite aux diverses intempéries qui ont fortement touché les parkings de palge notamment, des prestations supplémentaires de nettoyage ont été réalisées pour remettre en état les parcs.
- **Entretien des espaces verts : 5,4 K€ HT** : Hausse de 80% par rapport au CEP, car nous avons dû sourciner un nouveau contrat d'entretien en accord avec l'exploitation.
- **Frais de siège : 52,7 K€ HT** : Ces frais correspondent aux frais de structure d'EFFIA qui rémunèrent les prestations réalisées par les directions et services support de l'entreprise :

### ➤ Direction Régionale

Elle est notamment constituée par le Directeur Régional, le Responsable d'exploitation et le chargé d'affaires qui interviennent autant que nécessaire pour assurer la bonne fin du contrat et la satisfaction du client.

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Définition des conditions d'exploitation et de surveillance des installations
- Supervision de la conduite de l'exploitation
- Etablissement éventuel de modification des procédures d'exploitation
- Supervision des rapports d'exploitation
- Relations périodiques avec le donneur d'ordre : présentation des rapports, réunion de coordination
- Relations périodiques avec les sous-traitants et équipementiers
- Etudes d'environnement économique de l'exploitation
- Définition, validation et suivi des actions marketing



- Prospections commerciales auprès des automobilistes, des commerces et des autres acteurs identifiés
- Etablissement de nouvelles propositions au client
- Etablissement des statistiques d'exploitation
- Etablissement des rapports d'activité
- Etablissement de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement

### ➤ Direction Technique

Elle assure la conduite d'opérations des travaux de rénovation ou de construction et la maintenance patrimoniale du bâti.

- Assistance technique à la Direction Régionale et à l'équipe d'exploitation
- Définition des conditions d'exploitation et suivi technique des équipements
- Réalisation d'audits d'exploitation pour vérifier l'application du référentiel d'exploitation
- Etablissement de propositions techniques, développement et déploiement des solutions retenues
- Contrôle des règles de sécurité
- Assistance technique lors des commissions de sécurité
- Définition et coordination de la mise en place des standards des qualités techniques et architecturaux dans les exploitations
- Mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétique
- Veille technologique et réglementaire
- Direction qualité et systèmes d'informations
- 

Au travers de la Direction de la Maîtrise des Risques Opérationnels qui lui est rattachée, elle est garante de la mise en œuvre des process métiers et procédures liées à l'exploitation des sites.

- Assistance à la mise en œuvre des process métiers
- Assistance à la mise en place et au suivi des réseaux informatiques
- Assistance à la mise en place de la certification et de la labellisation des sites (ISO 9001, Qualisite, Ecosite)
- Contrôle des procédures liées à l'exploitation des sites
- Audits d'exploitation pour vérifier l'application du référentiel d'exploitation
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle

### ➤ Direction marketing

Elle assure le conseil et le soutien commercial aux équipes d'exploitation, dans la réalisation d'actions promotionnelles et de développement des recettes et des services. Ces actions sont soit des adaptations de produits existants, soit la création de nouveaux produits en fonction des besoins exprimés par la clientèle.



- Etudes générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs
- Actions marketing auprès des automobilistes
- Prospections commerciales et actions marketing auprès des riverains : résidences, bureaux, commerces, théâtres, cinémas,...
- Mise en place et suivi des partenariats auprès des générateurs de trafic : commerces, gares, salles de spectacles,...
- Mise en place et suivi des services existants
- Création de services innovants
- Développement des services numériques (applications Smartphone)
- Animation et mise à jour des sites internet EFFIA et Résaplace,
- Développement de partenariats pour favoriser l'intermodalité (autopartage, covoiturage,...)
- Développement de partenariats pour favoriser l'écodurabilité (location de véhicules électriques,...)
- Etudes de notoriété ou d'impact des services
- Réalisation des enquêtes « client mystère »
- Campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio

#### ➤ **Service Clients**

Centre d'appels téléphoniques doté des équipements les plus modernes, le Service Clients assure notamment les missions suivantes:

- Information des clients
- Réservation de places de stationnement
- Prépaiement et prise d'abonnement
- Etablissement des contrats de location

#### ➤ **Direction commerciale**

Elle assiste la Direction Régionale et l'équipe d'exploitation pour l'établissement de propositions techniques, le développement et le déploiement des solutions retenues.

#### ➤ **Direction des Ressources Humaines**

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Recrutement du personnel
- Reprise du personnel
- Gestion administrative du personnel
- Etablissement de la paie du personnel
- Suivi et l'analyse des EIA (Entretien Individuel Annuel)
- Suivi de carrières



- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux
- Animation des instances représentatives du personnel
- Relations avec les syndicats patronaux et des salariés

➤ **Direction Administrative et Financière**

Elle assure le suivi financier et l'établissement des comptes de résultat du contrat :

- Suivi financier de contrats et d'avenants
- Gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres)
- Intégration systématique des principes de développement durable dans la démarche achat
- Contrôle des recettes
- Suivi des dossiers contentieux
- Gestion et le contrôle les éléments financiers nécessaires à l'établissement des rapports annuels

➤ **Direction des Affaires juridiques**

Elle assure notamment les missions suivantes :

- Assistance juridique dans le cadre de relations contractuelles
- Mise au point et évolutions des contrats
- Gestion des litiges et des contentieux
- Suivi juridique de contrats et d'avenants

### **3. REDEVANCES**

#### **3.1 REDEVANCE FIXE**

Le délégataire doit verser, au titre de l'exercice 2018, à l'autorité délégante la somme de **168,3 K€ HT**.

#### **3.2 REDEVANCE VARIABLE LIEE A L'EXPLOITATION**

Pour l'année 2018, la redevance variable s'élève à **66,6 K€ HT**.

#### **3.3 TOTAL DES REDEVANCES 2018**

Le totale des redevances concernant l'exploitation de la DSP de Marseille s'élève à **234,9 K€** pour l'année 2018.



#### 4. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

L'ensemble des charges du personnel se trouve en annexe 5.



## 5. LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Compte de résultat
- Annexe 2 : Liasses fiscales
- Annexe 3 : Rapport d'audit du commissaire aux comptes
- Annexe 4 : Détail des réclamations
- Annexe 5 : Détail des frais de Personnel de la DSP



## ANNEXE 1 : COMPTE DE RESULTAT



## ANNEXE 2 : LIASSES FISCALES



## ANNEXE 3 : RAPPORT D'AUDIT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## ANNEXE 4 : DETAIL DES RECLAMATIONS



## ANNEXE 5 : DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL DE LA DSP

## Annexe 11B - Compte d'Exploitation Prévisionnel DSP

Le compte d'exploitation est à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres

Sauf indication contraire les montants sont en € HT

Année	CEP 2018	Réel 2018	Ecart Réel vs CEP
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	394 191		
<i>Ticket moyen</i>	24		
Recettes horaires	1 000 571 €	790 585 € -	209 986 €
Recettes abonnés	21 500 €	4 743 € -	16 757 €
Recettes annexes (locations, publicité...)	25 450 €	50 000 €	24 550 €
	0		
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 047 521 €</b>	<b>845 328 € -</b>	<b>202 194 €</b>
<b>Charges directes parcs</b>	<b>297 929 €</b>	<b>393 429 €</b>	<b>95 501 €</b>
Personnel	141 410 €	158 407 €	16 997 €
Nettoyage	35 000 €	48 505 €	13 505 €
Entretien-maintenance	40 999 €	27 485 € -	13 513 €
Fournitures et consommables (tickets...)	8 660 €	1 823 € -	6 837 €
Fluides	10 000 €	15 235 €	5 235 €
Conducteurs de chiens	58 860 €	136 573 €	77 713 €
Entretien des espaces verts	3 000 €	5 400 €	2 400 €
[Autres charges - à préciser]	- €		- €
<b>Frais généraux</b>	<b>502 505 €</b>	<b>374 901 € -</b>	<b>127 604 €</b>
Personnel	- €	40 982 €	40 982 €
Marketing-Communication	3 000 € -	49 € -	3 049 €
Télécommunication, affranchissement...	18 000 €	23 111 €	5 111 €
Assurances	9 469 €	2 026 € -	7 443 €
Impôts et taxes (hors IS)	16 105 €	4 496 € -	11 609 €
Redevance fixe	160 000 €	168 320 €	8 320 €
Redevance variable	209 713 €	66 619 € -	143 094 €
Frais de siège	48 644 €	50 720 €	2 076 €
Frais de société dédiée et honoraires CAC	20 200 €	-	20 200 €
Coût de la GAPD bancaire	300 €	6 191 €	5 891 €
Contrôles réglementaires	5 000 €	2 587 € -	2 413 €
Frais de collecte et commissions bancaires	5 471 €	1 801 € -	3 670 €
Location de matériel	6 604 €	8 096 €	1 492 €
Frais de démarrage	- €		- €
	0		
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>800 434 €</b>	<b>768 330 € -</b>	<b>32 103 €</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>247 088 €</b>	<b>76 998 € -</b>	<b>170 090 €</b>
Amortissement biens de retour tous parcs	187 499 €	314 085 €	126 586 €
Amortissement biens de reprise tous parcs	- €	- €	- €
Frais financiers sur trésorerie	7 778 €	6 027 € -	1 750 €
Dotations compte GER	1 500 €	853 € -	647 €
Reprise compte GER			- €
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>50 311 € -</b>	<b>243 967 € -</b>	<b>294 278 €</b>
Impôt sur les sociétés	17 839 € -	5 396 € -	23 235 €
<b>Résultat net</b>	<b>32 473 € -</b>	<b>238 571 € -</b>	<b>271 044 €</b>
<i>Résultat net / Total produits</i>	<i>1%</i>	<i>-28%</i>	

Données d'identification

## IDENTIFICATION DU DÉCLARANT : :

SIREN 814273777

Code activité (NAF) 7221Z

Désignation et adresse du déclarant :

SARL EFFIA Stationnement Marseille

Stationnement

1 avenue Pierre Sémard

Parking de la gare St Charles MARSEILLE 13001

Téléphone 0171329887

Email francoise.nguitonbang-nyamsi@effia.fr

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP.

## ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

Dénomination

Email

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP.

**IDENTIFICATION DU DÉCLARANT**

SIREN 814273777

Code activité (NAF) 7221Z

Désignation et adresse

SARL EFFIA Stationnement Marseille

Stationnement

1 avenue Pierre Sémard

Parking de la gare St Charles MARSEILLE 13001

Téléphone 0171329887

Email francoise.nguitonbang-nyamsi@effia.fr

Dépôt provisoire de la déclaration :

NOR

**PROPRIETES FISCALES**

Référence d'obligation fiscale (ROF)

IS1

Catégorie fiscale

BI

Régime fiscal :

RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)

IS

**PERIODES**

Date de début de l'exercice ou période N :

01/01/2018

Date de clôture de l'exercice ou période N :

31/12/2018

Durée de l'exercice ou période N :

12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1

31/12/2017

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 :

12

(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration :

## 1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : Parking de la gare Saint Charles 1 Avenue Pierre Semard 13001 MARS

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 8 1 4 2 7 3 7 7 7 0 0 0 1 5

si déposé néant, cochez la case :  \*

				Exercice N clos le, 31/12/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 583	416	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO	5 537	4 001	
		Constructions	AP	AQ	907 928	364 530	543 399
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	713 088	239 247	473 841
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 516	3 081	3 435
		Immobilisations en cours	AV	AW	3 973		3 973
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (C)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
	<b>TOTAL (II)</b>	BJ	BK	1 648 626	619 561	1 029 065	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	88 693	88 241	
		Autres créances (3)	BZ	CA	286 728	286 728	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	37 205	37 205		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	412 626	452	412 174	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1A	2 061 252	620 013	1 441 239		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

## 2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

		Exercice N	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé : 10 000 )	DA 10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence : EK )	DC
	Réserve légale (3)		DD
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1 )	DF
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ )	DG
	Report à nouveau		DH (377 029)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI (238 571)
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 132 927
	<b>TOTAL (I)</b>		DL (472 673)
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées			DN
<b>TOTAL (II)</b>			DO
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ 1 840
	<b>TOTAL (III)</b>		DR 1 840
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 8 242
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )		DV 1 617 551
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 239 392
	Dettes fiscales et sociales		DY 40 036
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ 6 299
	Autres dettes		EA 553
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
	<b>TOTAL (IV)</b>		EC 1 912 072
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE 1 441 239
<b>RENVIS</b>	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
			ID
			IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 1 912 072	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 8 242	

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

### 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> biens *	FD		FE		FF	
		FG	854 493	FH		FI	854 493
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FJ</b>	<b>854 493</b>	<b>FK</b>		<b>FL</b>	<b>854 493</b>
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	647	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						<b>FR</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	349 576	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 169	
	Salaires et traitements *				FY	93 585	
	Charges sociales (10)				FZ	36 973	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> - dotations aux amortissements *				GA	267 193
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	2 127	
	Autres charges (12)				GE	287 687	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						<b>GF</b>	<b>1 042 311</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						<b>GG</b>	<b>(187 169)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>GP</b>	<b>1</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 027
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>GU</b>	<b>6 027</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV</b>	<b>(6 027)</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW</b>	<b>(193 196)</b>

## 4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	98
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	98
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	46 989
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	46 989
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(46 891)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	3 880
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(5 396)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	855 240
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 093 811
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(238 571)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	1J	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	1K	6 027
	(9) Dont transferts de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>	A2	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amortissements dérogatoires	46 989	98	
TOTAL GENERAL	46 989	98	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL			

## 5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				<b>CZ</b>		<b>D8</b>		<b>D9</b>	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				<b>KD</b>	11 583	<b>KE</b>		<b>KF</b>	
CORPORELLES	Terrains				<b>KG</b>	2 412	<b>KH</b>		<b>KI</b>	3 125
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	<b>L9</b>	<b>KJ</b>		<b>KK</b>		<b>KL</b>	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	<b>M1</b>	<b>KM</b>		<b>KN</b>		<b>KO</b>	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	<b>M2</b>	<b>KP</b>	890 196	<b>KQ</b>		<b>KR</b>	17 732
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	<b>M3</b>	<b>KS</b>	524 237	<b>KT</b>		<b>KU</b>	103 766
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			<b>KV</b>		<b>KW</b>		<b>KX</b>	
		Matériel de transport *			<b>KY</b>	1 303	<b>KZ</b>		<b>LA</b>	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			<b>LB</b>	5 213	<b>LC</b>		<b>LD</b>	
		Emballages récupérables et divers *			<b>LE</b>		<b>LF</b>		<b>LG</b>	
	Immobilisations corporelles en cours				<b>LH</b>	140 484	<b>LI</b>		<b>LJ</b>	(51 426)
	Avances et acomptes				<b>LK</b>		<b>LL</b>		<b>LM</b>	
	<b>TOTAL III</b>				<b>LN</b>	1 563 845	<b>LO</b>		<b>LP</b>	73 197
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				<b>8G</b>		<b>8M</b>		<b>8T</b>
Autres participations				<b>8U</b>		<b>8V</b>		<b>8W</b>		
Autres titres immobilisés				<b>1P</b>		<b>1R</b>		<b>1S</b>		
Prêts et autres immobilisations financières				<b>1T</b>		<b>1U</b>		<b>1V</b>		
<b>TOTAL IV</b>				<b>LQ</b>		<b>LR</b>		<b>LS</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				<b>ØG</b>	1 575 429	<b>ØH</b>		<b>ØJ</b>	73 197	
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
					Par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				<b>IN</b>		<b>DØ</b>		<b>D7</b>	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				<b>IO</b>		<b>LW</b>	11 583	<b>IX</b>	
CORPORELLES	Terrains				<b>IP</b>		<b>LY</b>	5 537	<b>LZ</b>	
	Constructions	Sur sol propre		<b>IQ</b>	<b>MA</b>		<b>MB</b>		<b>MC</b>	
		Sur sol d'autrui		<b>IR</b>	<b>MD</b>		<b>ME</b>		<b>MF</b>	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		<b>IS</b>	<b>MG</b>		<b>MH</b>	907 928	<b>MI</b>	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				<b>IT</b>	(85 085)	<b>MJ</b>	713 088	<b>ML</b>	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		<b>IU</b>	<b>MM</b>		<b>MN</b>		<b>MO</b>	
		Matériel de transport		<b>IV</b>	<b>MP</b>		<b>MQ</b>	1 303	<b>MR</b>	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		<b>IW</b>	<b>MS</b>		<b>MT</b>	5 213	<b>MU</b>	
	Emballages récupérables et divers *		<b>IX</b>	<b>MV</b>		<b>MW</b>		<b>MX</b>		
	Immobilisations corporelles en cours				<b>MY</b>	85 085	<b>MZ</b>	3 973	<b>NB</b>	
Avances et acomptes				<b>NC</b>		<b>NE</b>		<b>NF</b>		
<b>TOTAL III</b>				<b>IY</b>		<b>NH</b>	1 637 042	<b>NI</b>		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				<b>IZ</b>		<b>ØU</b>		<b>ØW</b>	
	Autres participations				<b>IØ</b>		<b>ØY</b>		<b>ØZ</b>	
	Autres titres immobilisés				<b>I1</b>		<b>2B</b>		<b>2D</b>	
	Prêts et autres immobilisations financières				<b>I2</b>		<b>2E</b>		<b>2G</b>	
	<b>TOTAL IV</b>				<b>I3</b>		<b>NK</b>		<b>2H</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				<b>I4</b>		<b>ØK</b>	1 648 626	<b>ØM</b>		

## 6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE	10 007	PF	1 160	PG		PH	11 167
Terrains		PI	404	PJ	1 132	PK		PL	1 536
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	219 310	PW	145 219	PX		PY	364 530
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	120 894	QA	118 353	QB		QC	239 247
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	428	QI	521	QJ		QK	949
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 324	QM	808	QN		QO	2 132
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	342 361	QV	266 033	QW		QX	608 394
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	352 367	ØP	267 193	ØQ		ØR	619 561

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
<b>TOTAL I</b>										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
<b>TOTAL II</b>										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	46 989	T5	T6	98	T8	T9	46 891	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	46 989	X4	X5	98	X7	X8	46 891	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO			
<b>TOTAL IV</b>										
<b>Total général (I + II + III+IV)</b>	NP	NQ	46 989	NR	NS	98	NT	NU	NV	46 891
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	46 989	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY	98	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ		46 891	

CADRE C

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES \*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

Reçu au Contrôle de légalité le 30 décembre 2019

## 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1	2	3	4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	86 036	TM	46 989	TN	98	TO	132 927
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	86 036	TS	46 989	TT	98	TU	132 927
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	360	4Y	627	4Z		5A	987
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	1 500	5J	647	5K	853
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	360	TV	2 127	TW	647	TX	1 840	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	452	6U		6V		6W	452
Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	452	TY		TZ		UA	452	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	86 848	UB	49 116	UC	745	UD	135 218	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	2 127	UF	647			
			UG		UH				
			UJ	46 989	UK	98			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

# 8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : **EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	542		542					
	Autres créances clients		UX	88 151		88 151					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	536		536					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 032		1 032					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés		VM	788		788				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	230 086		230 086				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	2 047		2 047				
		Divers		VP	4 100		4 100				
	Groupe et associés (2)		VC	41 313		41 313					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 826		6 826					
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	375 421	VU	375 421	VV			
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	8 242		8 242					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	780		780						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	239 392		239 392						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 766		15 766						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 802		10 802						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéficiés		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 737		11 737					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 730		1 730					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 299		6 299						
Groupe et associés (2)		VI	1 616 771		1 616 771						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	553		553						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	1 912 072	VZ	1 912 072					
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

# 9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

Exercice N, clos le :  
31/12/2018

## I. RÉINTÉGRATIONS

### BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)				WD	WB
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	2 076
	Amendes et pénalités		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					
	<b>TOTAL I</b>					

## II. DÉDUCTIONS

### PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							1 831	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			— imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		— Plus-values nettes à court terme				WN	
			— Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SU	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		SX	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
<b>TOTAL I</b>							(3 320)	
<b>TOTAL II</b>							238 571	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							1 831	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			— imposées aux taux de 0 %				WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		— imposées aux taux de 19 %				WP	
			— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
	— imputées sur les déficits antérieurs				XB			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY
	Majoration d'amortissement*							XD
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		Entreprises nouvelles 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		K9	L2
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		L6	K3
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		ØV	IF
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PP	PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissemnt *		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		X9	ZI	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI		
				déficit (II moins I)			240 402	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							243 722	
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>BÉNÉFICE</b> (ligne XN) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)		XN	243 722	

## 10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		13 059
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)	9H		9J
Charges à payer			
Participation des salariés	9K	2 076	9L
	9M		9N
	9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)	9S	2 076	9T
	9U		9V
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	2 076	YO
		↓	↓
		ligne W1	ligne WU

### CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	L1	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice

\* [Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT](#)

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

# 11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(154 726)	<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	{	- Réserves légales	ZB	
							- Autres réserves	ZD	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(222 303)		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF			
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>(377 029)</b>		Report à nouveau	ZG	(377 029)		
			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZH	(377 029)			

## DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier ( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail )								J7		YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
<b>DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance										YT	
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )								J8	8 096	XQ	8 096
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	70 848
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	3 659
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )								ES		ST	266 973
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZI	349 576
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	4 496
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )								ZS		9Z	673
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	5 169
<b>T.V.A.</b>	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	164 289
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	152 106
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018) *										ØB	89 940
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	1,47 %
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) <span style="float: right;">Si oui cocher 1 Sinon 0</span>	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH		
<b>RÉGIME DE GROUPE *</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(243 722)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 9 4 3 2 1 2 7 6 0 0 0 3 7			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

**12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**      DGFIP N° 2059-A 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)	
				⑦	⑧	⑨		⑩
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Reçu au Contrôle de légalité le 30 décembre 2019

**13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME  
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

**DGFIP N° 2059-B 2019**

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

**A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)					
	<b>TOTAL 1</b>					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
	(à préciser) au titre de :	N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
	N - 9					
<b>TOTAL 2</b>						

**B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou de 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ①\*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*- 0 bis du CGI) ①\*.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= ②+③+④ - ⑤ - ⑥
		À 19 % 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a <i>sexies</i> -0 bis du CGI)	À 15 %  Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup>		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

## 15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

### RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

#### I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

#### II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Néant  \*

Exercice ouvert le : 01/01/2018

et clos le : 31/12/2018

Durée en nombre de mois : 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel :	YP	3
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	854 493
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>Total 1</b>	OX	854 493

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>Total 2</b>	OM	2

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	341 480
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	287 687
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
<b>Total 3</b>	OJ	629 167

**IV - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>Total 1 + Total 2 - Total 3</b>	137	225 327
-----------------------------	------------------------------------	-----	---------

**V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	225 327
---	----	---------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

*Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case S.A, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE*

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE) EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	854 493		
Effectifs au sens de la CVAE	EY	3		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	3 402 922 692		
Période de référence	du GY	01/01/2018	au GZ	31/12/2018
Date de cessation	HR			

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

Reçu au Contrôle de légalité le 30 décembre 2019

**17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**  
 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2019

1 / 1 (9)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 81427377700015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

ADRESSE (voie) Parking de la gare Saint Charles 1 Avenue Pierre Semard

CODE POSTAL 13001 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
---	----	--	--	----	--

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique SAS Dénomination EFFIA Stationnement

N° SIREN (si société établie en France) 435272596 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 20 Voie Rue Le Peletier

Code Postal 75009 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

# 18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1 <sup>(1)</sup>

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie   
Code Postal  Commune  Pays

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* [Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT](#)



## CABINET P. CASTAGNET

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
INSCRITE AU TABLEAU  
DE L'ORDRE A PARIS

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

### **EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : Parking de la Gare Saint Charles  
1, avenue Pierre Semard – 13001 MARSEILLE

RCS MARSEILLE : 814 273 777

### **ATTESTATION DE L'EXPERT-COMPTABLE**

**RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT DES PARCS DE STATIONNEMENT DE  
PLAGE ET DES PARCS URBAINS DE MARSEILLE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Au Gérant,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable et en réponse à votre demande, nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le document joint à la présente attestation, relative au compte de résultat des parcs de stationnement de plage et des parcs urbains de MARSEILLE, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et établie dans le cadre des obligations du délégataire prévues au contrat de Délégation de Service Public (DSP) signé le 17 octobre 2015 et ses avenants.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de Monsieur Fabrice LEPOUTRE, Gérant.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec la comptabilité et les données internes à l'entité en lien avec la gestion.

Il ne nous appartient pas, en revanche, de remettre en cause les hypothèses retenues par la Direction et en particulier de donner une interprétation au contrat de DSP.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité, a été effectuée selon les normes professionnelles du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables.

Nos travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection :

- ✓ A effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et à vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- ✓ A vérifier la concordance de ces informations avec les données internes à l'entité en lien avec la comptabilité, telles que la comptabilité analytique ou les états de gestion ;
- ✓ Et à vérifier l'exactitude arithmétique des calculs et informations produites.

## CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint et leur concordance avec les données comptables et de gestion de l'entité.

Fait à PARIS, le 11 juin 2019

Cabinet P. CASTAGNET  
Catherine DESHAYES  
*Expert-comptable*



### **ATTESTATION**

Je soussigné, Fabrice LEPOUTRE, agissant en qualité de Directeur Général de la SRL EFFIA Stationnement Marseille atteste que, pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018, la société EFFIA Stationnement Marseille a enregistré un chiffre d'affaires hors taxe de 3 226 691,25€ et un résultat avant IS de 84 384,4€ pour d'exploitation des parcs en enclos de Marseille des plages (7 parcs), Providence, Tilleuls et Beaugeard dans le cadre du contrat de délégation de service public.

Fait à Paris le 03/06/2019.

Fabrice LEPOUTRE





**Annexe 11A - Compte d'Exploitation Prévisionnel détaillé par parc**

Le compte d'exploitation est à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres  
Sauf indication contraire les montants sont en € HT

Année	CEP 2018	Réel 2018	Ecart Réel vs CEP 2018
<b>Providence</b>	<b>288 297 €</b>	<b>137 394 € -</b>	<b>150 902 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	86 489		
<i>Ticket moyen</i>	3,33		
Recettes horaires	288 297 €	87 394 € -	200 902 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	50 000 €	50 000 €
<b>Tilleuls</b>	<b>71 436 €</b>	<b>19 391 € -</b>	<b>52 045 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	30 968		
<i>Ticket moyen</i>	2,00		
Recettes horaires	61 936 €	16 999 € -	44 937 €
Recettes abonnés	9 500 €	2 393 € -	7 107 €
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	- €	- €
<b>Beageard</b>	<b>73 936 €</b>	<b>32 034 € -</b>	<b>41 902 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	30 968		
<i>Ticket moyen</i>	2,00		
Recettes horaires	61 936 €	29 684 € -	32 252 €
Recettes abonnés	12 000 €	2 350 € -	9 650 €
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	- €	- €
<b>P1 Palm Beach</b>	<b>94 167 €</b>	<b>109 978 €</b>	<b>15 812 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	34 322		
<i>Ticket moyen</i>	2,62		
Recettes horaires	89 892 €	109 978 €	20 087 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	4 275 €	- € -	4 275 €
<b>P2 David</b>	<b>35 295 €</b>	<b>49 195 €</b>	<b>13 900 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	13 355		
<i>Ticket moyen</i>	2,35		
Recettes horaires	31 414 €	49 195 €	17 781 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	3 881 €	- € -	3 881 €
<b>P3 Huveaune</b>	<b>30 354 €</b>	<b>21 251 € -</b>	<b>9 103 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	7 242		
<i>Ticket moyen</i>	2,34		
Recettes horaires	16 938 €	21 251 €	4 314 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	13 417 €	- € -	13 417 €
<b>P4 Véliplanchistes</b>	<b>75 079 €</b>	<b>83 308 €</b>	<b>8 229 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	26 613		
<i>Ticket moyen</i>	2,74		
Recettes horaires	72 803 €	83 308 €	10 505 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	2 276 €	- € -	2 276 €
<b>P5 La mer restaurant</b>	<b>119 268 €</b>	<b>64 567 € -</b>	<b>54 701 €</b>
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	49 160		
<i>Ticket moyen</i>	2,39		
Recettes horaires	117 667 €	64 567 € -	53 100 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	1 601 €	- € -	1 601 €

<b>P6 Escale</b>	<b>181 933 €</b>	<b>174 049 € -</b>	<b>7 883 €</b>
Nombre d'entrées/sorties	82 926		
Ticket moyen	2,19		
Recettes horaires	181 933 €	174 049 € -	7 883 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	- €	- €
<b>P7 Vieille Chapelle</b>	<b>77 758 €</b>	<b>154 164 €</b>	<b>76 407 €</b>
Nombre d'entrées/sorties	32 148		
Ticket moyen	2,42		
Recettes horaires	77 758 €	154 164 €	76 407 €
Recettes abonnés	- €	- €	- €
Recettes annexes (locations, publicité...)	- €	- €	- €
	0		
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 047 521 €</b>	<b>845 332 € -</b>	<b>202 190 €</b>
<b>Charges directes Providence</b>	<b>80 128 €</b>	<b>158 072 €</b>	<b>77 944 €</b>
Personnel	31 264 €	57 591 €	26 326 €
Nettoyage	2 551 €	3 811 €	1 260 €
Entretien-maintenance	30 999 €	12 238 € -	18 760 €
Fournitures et consommables (tickets...)	1 915 €	1 289 € -	625 €
Fluides	386 €	945 €	558 €
Conducteurs de chiens	13 013 €	82 199 €	69 185 €
Espaces verts	- €	- €	- €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €
<b>Charges directes Tilleuls</b>	<b>24 257 €</b>	<b>26 746 €</b>	<b>2 489 €</b>
Personnel	11 086 €	6 884 € -	4 201 €
Nettoyage	3 021 €	10 251 €	7 230 €
Entretien-maintenance	3 939 €	1 533 € -	2 406 €
Fournitures et consommables (tickets...)	679 €	- € -	679 €
Fluides	918 €	1 541 €	623 €
Conducteurs de chiens	4 614 €	6 536 €	1 922 €
Entretien des espaces verts	- €	- €	- €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €
<b>Charges directes Beaugéard</b>	<b>24 865 €</b>	<b>28 813 €</b>	<b>3 948 €</b>
Personnel	11 086 €	6 884 € -	4 201 €
Nettoyage	3 507 €	10 251 €	6 744 €
Entretien-maintenance	4 041 €	973 € -	3 068 €
Fournitures et consommables (tickets...)	679 €	- € -	679 €
Fluides	939 €	3 468 €	2 529 €
Conducteurs de chiens	4 614 €	6 536 €	1 922 €
Entretien des espaces verts	- €	700 €	700 €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €
<b>Charges directes Plages P1 à P7</b>	<b>168 678 €</b>	<b>179 803 €</b>	<b>11 124 €</b>
Personnel	87 975 €	87 048 € -	927 €
Nettoyage	25 921 €	24 193 € -	1 728 €
Entretien-maintenance	2 020 €	12 740 €	10 720 €
Fournitures et consommables (tickets...)	5 388 €	186 € -	5 202 €
Fluides	7 757 €	9 406 €	1 649 €
Conducteurs de chiens	36 618 €	41 530 €	4 912 €
Entretien des espaces verts	3 000 €	4 700 €	1 700 €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €
<b>Frais généraux</b>	<b>502 505 €</b>	<b>374 063 € -</b>	<b>128 442 €</b>
Personnel	- €	40 982 €	40 982 €
Marketing-Communication	3 000 € -	49 € -	3 049 €
Télécommunication, affranchissement...	18 000 €	23 111 €	5 111 €
Assurances	9 469 €	2 026 € -	7 443 €
Impôts et taxes (hors IS)	16 105 €	4 496 € -	11 609 €
Redevance fixe	160 000 €	168 320 €	8 320 €
Redevance variable	209 713 €	65 781 € -	143 931 €

Frais de siège	48 644 €	50 720 €	2 076 €
Frais de société dédiée et honoraires CAC	20 200 €	- € -	20 200 €
Coût de la GAPD bancaire	300 €	6 191 €	5 891 €
Contrôles réglementaires	5 000 €	2 587 € -	2 413 €
Frais de collecte et commissions bancaires	5 471 €	1 801 € -	3 670 €
Location de matériel	6 604 €	8 096 €	1 492 €
Frais de démarrage	- €	- €	- €
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>800 434 €</b>	<b>767 497 € -</b>	<b>32 937 €</b>
	800 434 €		
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>247 088 €</b>	<b>77 835 € -</b>	<b>169 253 €</b>
Amortissement biens de retour tous parcs	187 499 €	314 085 €	126 586 €
Amortissement biens de reprise tous parcs	- €	- €	- €
Frais financiers sur trésorerie	7 778 €	6 027 € -	1 750 €
Dotations compte GER	1 500 €	853 € -	647 €
Reprise compte GER	- €	- €	- €
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>50 311 € -</b>	<b>243 130 € -</b>	<b>293 441 €</b>
Impôt sur les sociétés	17 839 € -	5 396 € -	23 235 €
<b>Résultat net</b>	<b>32 473 € -</b>	<b>237 734 € -</b>	<b>270 207 €</b>
<i>Résultat net / Total produits</i>	<i>3%</i>	<i>-28%</i>	



## EFFIA STATIONNEMENT Marseille

### Rapport Annuel d'Activité 2018

#### Annexe 11B - Compte d'Exploitation Prévisionnel DSP

Le compte d'exploitation est à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres  
Sauf indication contraire les montants sont en € HT

Année	CEP 2018	Réel 2018	Ecart Réel vs CEP
<i>Nombre d'entrées/sorties</i>	394 191		
<i>Ticket moyen</i>	24		
Recettes horaires	1 000 571 €	790 585 € -	209 986 €
Recettes abonnés	21 500 €	4 743 € -	16 757 €
Recettes annexes (locations, publicité...)	25 450 €	50 000 €	24 550 €
	0		
<b>Total Produits d'exploitation</b>	<b>1 047 521 €</b>	<b>845 328 € -</b>	<b>202 194 €</b>
<b>Charges directes parcs</b>	<b>297 929 €</b>	<b>394 267 €</b>	<b>96 338 €</b>
Personnel	141 410 €	158 407 €	16 997 €
Nettoyage	35 000 €	48 505 €	13 505 €
Entretien-maintenance	40 999 €	27 485 € -	13 513 €
Fournitures et consommables (tickets...)	8 660 €	2 661 € -	5 999 €
Fluides	10 000 €	15 235 €	5 235 €
Conducteurs de chiens	58 860 €	136 573 €	77 713 €
Entretien des espaces verts	3 000 €	5 400 €	2 400 €
[Autres charges - à préciser]	- €	- €	- €
<b>Frais généraux</b>	<b>502 505 €</b>	<b>374 901 € -</b>	<b>127 604 €</b>
Personnel	- €	40 982 €	40 982 €
Marketing-Communication	3 000 € -	49 € -	3 049 €
Télécommunication, affranchissement...	18 000 €	23 111 €	5 111 €
Assurances	9 469 €	2 026 € -	7 443 €
Impôts et taxes (hors IS)	16 105 €	4 496 € -	11 609 €
Redevance fixe	160 000 €	168 320 €	8 320 €
Redevance variable	209 713 €	65 781 € -	143 931 €
Frais de siège	48 644 €	50 720 €	2 076 €
Frais de société dédiée et honoraires CAC	20 200 €	-	20 200 €
Coût de la GAPD bancaire	300 €	6 191 €	5 891 €
Contrôles réglementaires	5 000 €	2 587 € -	2 413 €
Frais de collecte et commissions bancaires	5 471 €	1 801 € -	3 670 €
Location de matériel	6 604 €	8 096 €	1 492 €
Frais de démarrage	- €	- €	- €
	0		
<b>Total Charges d'exploitation</b>	<b>800 434 €</b>	<b>769 168 € -</b>	<b>31 266 €</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>247 088 €</b>	<b>76 160 € -</b>	<b>170 928 €</b>
Amortissement biens de retour tous parcs	187 499 €	314 085 €	126 586 €
Amortissement biens de reprise tous parcs	- €	- €	- €
Frais financiers sur trésorerie	7 778 €	6 027 € -	1 750 €
Dotations compte GER	1 500 €	853 € -	647 €
Reprise compte GER			- €
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>50 311 € -</b>	<b>244 805 € -</b>	<b>295 116 €</b>
Impôt sur les sociétés	17 839 € -	5 396 € -	23 235 €
<b>Résultat net</b>	<b>32 473 € -</b>	<b>239 409 € -</b>	<b>271 881 €</b>
<i>Résultat net / Total produits</i>	<i>1%</i>	<i>-28%</i>	



**Calcul Redevance 2018**

**Indexation des seuils**

$$K = 0,15 + 0,65 (ICHT-IME_{(n)} / ICHT - IME_{(o)}) + 0,2 (EBIQ00_{(n)} / EBIQ00_{(o)})$$

ICHT - IME

Indice du coût horaire du travail Industries Mécaniques et Electriques

EBIQ00

Energies, biens intermédiaires et biens d'investissements

Le coefficient d'indexation K est calculé avec les indices du mois de Juillet 2015 pour la valeur de base - et Octobre n-1 pour l'actualisation au 1er Janvier

Indices	Vo	Vn
	juil-15	oct-18
ICHT - IME	115,50	122,70
EBIQ00	106,40	113,77
Taux d'indexation		<b>1,05</b>

Redevance fixe	160 000 €
<b>Redevance fixe indexée 2018 HT</b>	<b>168 640,00 €</b>
TVA 20%	33 728,00 €
<b>Redevance fixe indexée 2018TTC</b>	<b>202 368,00 €</b>

**Redevance Variable**

Chiffre d'affaires 2018	845 327,69 €
-------------------------	--------------

Seuil de CA 2018	Base 1	Base 2	Taux
Tranche 0	735 692 €	1 196 621 €	60%
Tranche 1	1 196 622 €		75%

698K€ indexé à 115% du CEP  
au-delà de 115% du CEP

Redevance Variable HT 2018 **65 781,41 €**

	Avec Indice définitif	Avec Indice provisoire	Ecart
REDEVANCE TOTALE HT	234 421,41 €	234 939,01	-517,60
TVA 20%	46 884,28 €	46 987,80	-103,52
REDEVANCE TOTALE TTC	281 305,70 €	281 926,82	-621,12

## NOMBRE DE RECLAMATIONS / MOTIFS ET PARCS

Analyser vos demandes

Libellé Parc	Motif	Décembre 2017	Février 2018	Mars 2018	Avril 2018	Mai 2018	Juin 2018	Juillet 2018	Aout 2018	Septembre 2018	Octobre 2018	Total Nombre de demandes
MARSEILLE PROVIDENCE	REC-Attente aux bornes et caisses	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Caisse/horodateur	0	0	4	0	0	0	1	1	0	0	6
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Véhicule abimé	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE BEAUGEARD	REC-Sentiments insécurité/occupation dérangeante	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	2
	REC-Barrières dysf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	REC-Affichage tarif site internet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
MARSEILLE TILLEULS	REC-Manque de places abonnés	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
	REC-Vol vandalisme	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
MARSEILLE P1 PALM BEACH	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
	REC-Affichage tarif parc	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
MARSEILLE P2 DAVID	REC-Double paiement One Park	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
MARSEILLE P4 VELIPLANCHISTES	REC-Caisse/horodateur	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
MARSEILLE P5 LA MER RESTAURANT	REC-Stationnement LD sur DM/CD	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
MARSEILLE P6 ESCALE	REC-Caisse/horodateur	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	REC-Anomalie montant payé	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
	REC-Stationnement LD sur DM/CD	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
MARSEILLE P7 VIEILLE CHAPELLE	REC-Double paiement	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	REC-Places ds le parc	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
	REC-Facturation/avoir	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
	REC-Matériel détérioré	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<b>Total Nombre de demandes</b>		<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>30</b>

### Information

Ce rapport a été généré le Mar. 18/06/19 15:49:01 par Serge ESMIOL.

#### ◆ Critères de recherche

Date >= 31/12/17 00:00  
 Date de clôture <= 01/01/19 00:00  
 Motif **Partie de Reclamation**  
 direction regionale = Sud-est  
 Entité Effia = EFFIA STATIONNEMENT MARSEILLE

Code affaire	Nom	Période													Total général
		% affectation	MT201801	MT201802	MT201803	MT201804	MT201805	MT201806	MT201807	MT201808	MT201809	MT201810	MT201811	MT201812	
PTH0001	BENCHETRIT FRANCOIS	30	756	751	813	816	578	661	774	781	771	776	722	876	9 075
PTH0001	COHEN REMY	30				0									0
PTH0001	DAWWOD JEBRAEL RIMON	30					743	823	786	757	110				3 219
PTH0001	DUFAU YANN	30									379	-6			373
PTH0001	MOKHTARI ZAKARIA	30		406			743	792	784	851	265				3 841
PTH0001	MONTERO SEBASTIEN	30	818	723	455	589	773	679	688	840	554	820	715		8 495
PTH0001	PERSOGGIO STEPHANE	30	1 103	1 054	1 447	1 128	1 118	1 138	1 328	1 302	885	1 173	1 436	1 230	14 341
<b>Total PTH0001</b>			<b>2 677</b>	<b>2 933</b>	<b>2 714</b>	<b>2 534</b>	<b>3 954</b>	<b>4 093</b>	<b>4 360</b>	<b>4 532</b>	<b>2 871</b>	<b>2 881</b>	<b>2 972</b>	<b>2 821</b>	<b>39 344</b>
PTH0002	BENCHETRIT FRANCOIS	5	126	125	136	136	96	110	129	130	129	129	120	146	1 513
PTH0002	COHEN REMY	5				0									0
PTH0002	DAWWOD JEBRAEL RIMON	5					124	137	131	126	18				536
PTH0002	DUFAU YANN	5									63	-1			62
PTH0002	MOKHTARI ZAKARIA	5		68			124	132	131	142	44				640
PTH0002	MONTERO SEBASTIEN	5	136	121	76	98	129	113	115	140	140	92	137	119	1 416
PTH0002	PERSOGGIO STEPHANE	5	184	176	241	188	186	190	221	217	147	196	239	205	2 390
<b>Total PTH0002</b>			<b>446</b>	<b>489</b>	<b>452</b>	<b>422</b>	<b>659</b>	<b>682</b>	<b>727</b>	<b>755</b>	<b>479</b>	<b>480</b>	<b>495</b>	<b>470</b>	<b>6 558</b>
PTH0003	BENCHETRIT FRANCOIS	5	126	125	136	136	96	110	129	130	129	129	120	146	1 513
PTH0003	COHEN REMY	5				0									0
PTH0003	DAWWOD JEBRAEL RIMON	5					124	137	131	126	18				536
PTH0003	DUFAU YANN	5									63	-1			62
PTH0003	MOKHTARI ZAKARIA	5		68			124	132	131	142	44				640
PTH0003	MONTERO SEBASTIEN	5	136	121	76	98	129	113	115	140	140	92	137	119	1 416
PTH0003	PERSOGGIO STEPHANE	5	184	176	241	188	186	190	221	217	147	196	239	205	2 390
<b>Total PTH0003</b>			<b>446</b>	<b>489</b>	<b>452</b>	<b>422</b>	<b>659</b>	<b>682</b>	<b>727</b>	<b>755</b>	<b>479</b>	<b>480</b>	<b>495</b>	<b>470</b>	<b>6 558</b>
PTH0004	BENCHETRIT FRANCOIS	10	252	250	271	272	193	220	258	260	257	259	241	292	3 025
PTH0004	COHEN REMY	10				0									0
PTH0004	DAWWOD JEBRAEL RIMON	10					248	274	262	252	37				1 073
PTH0004	DUFAU YANN	10									126	-2			124
PTH0004	MOKHTARI ZAKARIA	10		135			248	264	261	284	88				1 280
PTH0004	MONTERO SEBASTIEN	10	273	241	152	196	258	227	229	280	280	185	273	238	2 832
PTH0004	PERSOGGIO STEPHANE	10	368	351	482	376	373	379	443	434	295	391	479	410	4 781
<b>Total PTH0004</b>			<b>892</b>	<b>978</b>	<b>905</b>	<b>845</b>	<b>1 318</b>	<b>1 364</b>	<b>1 454</b>	<b>1 511</b>	<b>957</b>	<b>961</b>	<b>991</b>	<b>941</b>	<b>13 116</b>
PTH0005	BENCHETRIT FRANCOIS	5	126	125	136	136	96	110	129	130	129	129	120	146	1 513
PTH0005	COHEN REMY	5				0									0
PTH0005	DAWWOD JEBRAEL RIMON	5					124	137	131	126	18				536
PTH0005	DUFAU YANN	5									63	-1			62
PTH0005	MOKHTARI ZAKARIA	5		68			124	132	131	142	44				640
PTH0005	MONTERO SEBASTIEN	5	136	121	76	98	129	113	115	140	140	92	137	119	1 416
PTH0005	PERSOGGIO STEPHANE	5	184	176	241	188	186	190	221	217	147	196	239	205	2 390
<b>Total PTH0005</b>			<b>446</b>	<b>489</b>	<b>452</b>	<b>422</b>	<b>659</b>	<b>682</b>	<b>727</b>	<b>755</b>	<b>479</b>	<b>480</b>	<b>495</b>	<b>470</b>	<b>6 558</b>
PTH0006	BENCHETRIT FRANCOIS	5	126	125	136	136	96	110	129	130	129	129	120	146	1 513
PTH0006	COHEN REMY	5				0									0
PTH0006	DAWWOD JEBRAEL RIMON	5					124	137	131	126	18				536
PTH0006	DUFAU YANN	5									63	-1			62
PTH0006	MOKHTARI ZAKARIA	5		68			124	132	131	142	44				640
PTH0006	MONTERO SEBASTIEN	5	136	121	76	98	129	113	115	140	140	92	137	119	1 416
PTH0006	PERSOGGIO STEPHANE	5	184	176	241	188	186	190	221	217	147	196	239	205	2 390
<b>Total PTH0006</b>			<b>446</b>	<b>489</b>	<b>452</b>	<b>422</b>	<b>659</b>	<b>682</b>	<b>727</b>	<b>755</b>	<b>479</b>	<b>480</b>	<b>495</b>	<b>470</b>	<b>6 558</b>
PTH0007	BENCHETRIT FRANCOIS	5	126	125	136	136	96	110	129	130	129	129	120	146	1 513
PTH0007	COHEN REMY	5				0									0
PTH0007	DAWWOD JEBRAEL RIMON	5					124	137	131	126	18				536
PTH0007	DUFAU YANN	5									63	-1			62
PTH0007	MOKHTARI ZAKARIA	5		68			124	132	131	142	44				640
PTH0007	MONTERO SEBASTIEN	5	136	121	76	98	129	113	115	140	140	92	137	119	1 416
PTH0007	PERSOGGIO STEPHANE	5	184	176	241	188	186	190	221	217	147	196	239	205	2 390
<b>Total PTH0007</b>			<b>446</b>	<b>489</b>	<b>452</b>	<b>422</b>	<b>659</b>	<b>682</b>	<b>727</b>	<b>755</b>	<b>479</b>	<b>480</b>	<b>495</b>	<b>470</b>	<b>6 558</b>
PTH0008	BENCHETRIT FRANCOIS	15	378	376	407	408	289	330	387	391	386	388	361	438	4 538
PTH0008	COHEN REMY	15				0									0
PTH0008	DAWWOD JEBRAEL RIMON	15					371	411	393	379	55				1 609
PTH0008	DUFAU YANN	15									190	-3			186
PTH0008	MOKHTARI ZAKARIA	15		203			371	396	392	426	132				1 920
PTH0008	MONTERO SEBASTIEN	15	409	362	227	295	386	340	344	420	420	277	410	358	4 248
PTH0008	PERSOGGIO STEPHANE	15	551	527	724	564	559	569	664	651	442	587	718	615	7 171
<b>Total PTH0008</b>			<b>1 339</b>	<b>1 467</b>	<b>1 357</b>	<b>1 267</b>	<b>1 977</b>	<b>2 046</b>	<b>2 180</b>	<b>2 266</b>	<b>1 436</b>	<b>1 441</b>	<b>1 486</b>	<b>1 411</b>	<b>19 673</b>
PTH0009	BENCHETRIT FRANCOIS	15	378	376	407	408	289	330	387	391	386	388	361	438	4 538
PTH0009	COHEN REMY	15				0									0
PTH0009	DAWWOD JEBRAEL RIMON	15					371	411	393	379	55				1 609
PTH0009	DUFAU YANN	15									190	-3			186
PTH0009	MOKHTARI ZAKARIA	15		203			371	396	392	426	132				1 920
PTH0009	MONTERO SEBASTIEN	15	409	362	227	295	386	340	344	420	420	277	410	358	4 248
PTH0009	PERSOGGIO STEPHANE	15	551	527	724	564	559	569	664	651	442	587	718	615	7 171
<b>Total PTH0009</b>			<b>1 339</b>	<b>1 467</b>	<b>1 357</b>	<b>1 267</b>	<b>1 977</b>	<b>2 046</b>	<b>2 180</b>	<b>2 266</b>	<b>1 436</b>	<b>1 441</b>	<b>1 486</b>	<b>1 411</b>	<b>19 673</b>
PTH0010	BENCHETRIT FRANCOIS	5	126	125	136	136	96	110	129	130	129	129	120	146	1 513
PTH0010	COHEN REMY	5				0									0
PTH0010	DAWWOD JEBRAEL RIMON	5					124	137	131	126	18				536
PTH0010	DUFAU YANN	5									63	-1			62
PTH0010	MOKHTARI ZAKARIA	5		68			124	132	131	142	44				640
PTH0010	MONTERO SEBASTIEN	5	136	121	76	98	129	113	115	140	140	92	137	119	1 416
PTH0010	PERSOGGIO STEPHANE	5	184	176	241	188	186	190	221	217	147	196	239	205	2 390
<b>Total PTH0010</b>			<b>446</b>	<b>489</b>	<b>452</b>	<b>422</b>	<b>659</b>	<b>682</b>	<b>727</b>	<b>755</b>	<b>479</b>	<b>480</b>	<b>495</b>	<b>470</b>	<b>6 558</b>
<b>Total général</b>			<b>8 924</b>	<b>9 778</b>	<b>9 049</b>	<b>8 448</b>	<b>13 179</b>	<b>13 643</b>	<b>14 534</b>	<b>15 106</b>	<b>9 571</b>	<b>9 606</b>	<b>9 908</b>	<b>9 405</b>	<b>131 151</b>